



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DANS UNE ALLOCUTION PRONONCÉE EN SON NOM
PAR LE PREMIER MINISTRE LORS DU 15^e SOMMET DE L'OCI

«L'HUMANITÉ A PERDU EN PALESTINE TOUTE ONCE D'HUMANITÉ ET DE CIVILISATION»



«Ce que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, par l'occupation israélienne, depuis plus de six mois, est une guerre de génocide», a affirmé le président de la République. Il a ajouté que «devant ces crimes», les organisations et institutions internationales «sont incapables, politiquement, d'appliquer les résolutions de la légalité internationale, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme, alors qu'elles se sont toujours prévaluées de leur attachement à la paix et au dialogue des civilisations entre les nations».

• LIRE EN PAGE 3

CHARNIERS À GHAZA

L'Algérie demande une réunion du Conseil de sécurité

• PAGE 3

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
AUX DANGERS
DES RÉSEAUX SOCIAUX
**Ensemble pour
une société numérique
responsable**

• PAGE 7



KAMEL SIDI SAÏD, conseiller du président
de la République en charge de la Direction
générale de la communication

«L'espace des libertés va s'élargir»

• PAGE 2

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

KAMEL SIDI SAÏD, CONSEILLER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

«L'espace des libertés va s'élargir»

BRAHIM BOUGHALI, PRÉSIDENT DE L'APN

«Le monde a fermé les yeux sur l'assassinat de journalistes palestiniens»



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a adressé ses vœux à la famille de la presse nationale, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, se félicitant des acquis réalisés au profit des journalistes. «Notre pays célèbre, aujourd'hui, la Journée mondiale de la liberté de la presse, fier de ce qu'il a réalisé au profit des journalistes, au moment où l'objectivité journalistique régresse au prix d'un parti pris éhonté pour la version sioniste nauséabonde des faits», a écrit Boughali sur son compte officiel dans les réseaux sociaux. «Le monde a fermé les yeux sur l'assassinat de journalistes palestiniens et il pâtit, aujourd'hui, d'une presse mondiale tombée en déliquescence», a-t-il déploré.

DES JOURNALISTES AYANT CONTRIBUÉ PAR LEURS ŒUVRES DRAMATIQUES À LA PROMOTION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE CRÉATION ONT ÉTÉ DISTINGUÉS, hier au siège de la Radio algérienne, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, en présence de Kamel Sidi Saïd, conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication.

Après avoir visité les sièges de la Radio et de la Télévision, Kamel Sidi Saïd a félicité la presse nationale à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui intervient alors que «notre pays jouit de la liberté de la presse et de la liberté d'expression et de parole, dans l'Algérie nouvelle, en concrétisation du 54^e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Et d'ajouter : «L'espace des libertés va s'élargir pour que l'Algérie soit plus forte.» Pour sa part, le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a salué «les efforts de l'Etat visant à renforcer le rôle et la place de l'information», mettant en exergue le soutien du président de la République, «grâce auquel la Radio algérienne a pu présenter des programmes de qualité aux auditeurs algériens». Baghali a également rappelé «le soutien et l'accompagnement assuré par le président de la République à travers la direction générale de la communication à la présidence de la République, lors des échéances majeures qu'a abritées l'Algérie, dont le Sommet arabe, la 15^e édition des Jeux sportifs arabes et le Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF)». Il s'est également félicité des efforts



des journalistes de la Radio algérienne, qui, a-t-il dit, «contribuent chaque jour par leurs œuvres dramatiques à la promotion de la liberté d'information et de création», annonçant l'installation prochaine d'une commission chargée de la sélection et de la lecture des textes dramatiques destinés à la Radio. A cette occasion, la Radio algérienne a honoré nombre de journalistes pour leurs œuvres et programmes radiophoniques ayant contribué à «la conscientisation» à travers des initiatives «individuelles et collectives». Souhila Selmane de la Chaîne I a ainsi été distinguée pour son émission «Al-Salil» et Mourad Boukerzaza de la Radio de Constantine a été récompensé pour un feuilleton social et humoristique diffusé pendant le Ramadan, aux côtés de Manel Guermat, Mohamed Djalal-Eddine, Dalal Atallah, Ouahiba Fezaz, Kamel Bendeladj et Tayeb Leghrab. L'artiste et compositeur palesti-

nien Hakam Abderrahmane a, lui aussi, été distingué pour sa chanson «Doun Ya Zaman» sur l'héroïsme et les sacrifices des peuples algérien et palestinien et leurs liens de fraternité. A cette occasion, un film documentaire a été projeté sur les étapes phares et les acquis réalisés dans le secteur de l'information ces dernières années, et qui se sont renforcés, depuis l'élection du président de la République en 2019, en concrétisation de son 54^e engagement relatif à la garantie de la liberté d'expression et de création, tel que consacrée par la Constitution de 2020. La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de représentants de médias publics et des directeurs d'établissements médiatiques nationaux, dont la Télévision algérienne et la Télédiffusion d'Algérie (TDA), et des journaux publics Echaab et El Massa.

ORGANISATION NATIONALE DES JOURNALISTES ALGÉRIENS
Appel à poursuivre les efforts pour relever les défis

L'Organisation nationale des journalistes algériens a adressé ses vœux, vendredi dernier dans un communiqué, à la corporation médiatique nationale à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'appelant à poursuivre les efforts pour relever les défis et construire une Algérie nouvelle à la hauteur des aspirations du peuple.

L'Organisation a précisé dans son communiqué que «le chemin parcouru par la presse nationale l'engage à poursuivre les efforts pour relever les défis auxquels notre pays est confronté en vue de construire une Algérie nouvelle qui soit à la hauteur des aspirations et des sacrifices du peuple et à même de consolider les fondements des institutions de l'Etat», estimant que «ces défis ne sauraient être relevés qu'à travers une presse sérieuse reposant sur des compétences chevronnées et imprégnées des nobles valeurs nationales».

L'Organisation a assuré qu'elle était «mobilisée, dans le cadre de la cohésion nationale, contre toutes les provocations et machinations dirigées contre le pays par des entités qui ne supportent par les positions pondérées de l'Etat algérien et son émergence dans les fora internationaux, avec la participation de parties qui cherchent à déstabiliser l'Algérie». Evoquant l'impact de la révolution numérique et technologique mondiale sur le travail journalistique, notamment avec l'utilisation de l'IA, le communiqué a souligné l'importance de «la formation continue pour suivre cette évolution technologique infinie». L'Organisation a, par ailleurs, rappelé les acquis réalisés en vertu de la Constitution de 2020, qui «consacre la liberté de la presse et le droit à la liberté d'expression», ainsi que «l'actualisation et le renforcement des lois régissant le champ médiatique», qui traduisent «une



volonté réelle de promouvoir et de hisser le travail journalistique au rang du professionnalisme», selon la même source, qui estime que les mesures annoncées récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, devraient «donner un puissant élan au secteur, qui connaîtra une transformation qualitative avec la concrétisation de la nouvelle ville médiatique Dzair Media City». L'Organisation a, par ailleurs, appelé à «contribuer activement à la défense des causes justes, la cause palestinienne en tête» et à «mettre fin au génocide en cours contre le peuple palestinien» dans la bande de Ghaza, où «les journalistes sont pris délibérément pour cible». Elle a également exprimé de son soutien à la cause sahraouie et aux collègues journalistes sahraouis, qui rendent compte de la tragédie du peuple sahraoui malgré la politique de musellement pratiquée par le makhzen.

CONSEIL NATIONAL
DES DROITS DE L'HOMME
«Soutien absolu
à toute la corporation
médiatique»

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le Conseil national des droits de l'homme CNDH a, dans un communiqué, affirmé son «soutien absolu à toute la corporation médiatique nationale», qu'il considère comme «partenaire dans sa stratégie relative au renforcement des principes des droits de l'homme dans la société, mais aussi un accompagnateur dans l'établissement des bases juridiques solides qui protègent la profession, garantissent les droits et définissent les devoirs». Dans ce cadre, le Conseil a estimé que l'enrichissement de l'arsenal législatif l'année dernière par les lois relatives à l'information, à la presse écrite et électronique, et à l'activité audiovisuelle, constituait «un renforcement de l'exercice de la liberté de la presse et un couronnement remarquable de la volonté de l'Etat de réglementer le paysage médiatique et d'assurer le climat propice à la consolidation du professionnalisme, en attendant de parachever cette démarche par d'autres textes réglementaires à même d'asseoir un journalisme professionnel exerçant dans un environnement professionnel sûr». Selon le CNDH, «garantir le droit à la liberté d'expression, accompagner les œuvres journalistiques en leur assurant des informations exactes et sécuriser l'accès aux sources fiables avec la disponibilité des plateformes numériques mises à jour est désormais un devoir pour tous qui incombe notamment à l'Etat», selon la même source.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DANS UNE ALLOCUTION PRONONCÉE EN SON NOM PAR LE PREMIER MINISTRE LORS DU 15^e SOMMET DE L'OCI

«L'humanité a perdu en Palestine toute once d'humanité et de civilisation»

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, A AFFIRMÉ, HIER À BANJUL (GAMBIE), que l'Algérie, qui continuera à porter les préoccupations de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et à défendre sa cause centrale au Conseil de sécurité, réitère son appel à la communauté internationale et à toutes les âmes éprises de liberté et les consciences vivantes à travers le monde à assumer leurs responsabilités en mettant fin à la tragédie humaine que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Gaza.



DANS une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, lors du 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique, le président de la République a affirmé que «ce que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Gaza, par l'occupation israélienne, depuis plus de six mois, est une guerre de génocide». Il a ajouté que «devant ces crimes», les organisations et institutions internationales «sont incapables, politiquement, d'appliquer les résolutions de la légalité internationale, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme, alors qu'elles se sont toujours prévaluées de leur attachement à la paix et au dialogue des civilisations entre les nations». «L'humanité a perdu en Palestine toute once d'humanité et de civilisation», a-t-il soutenu, ajoutant qu'«il n'y a ni loi, ni principe, ni valeur ni morale».

Le chef de l'Etat a affirmé que ce qui se passe en Palestine occupée ne marque pas seulement la fin du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes, mais constitue aussi une atteinte à la légitimité du droit international et aux droits de l'homme en tant que concepts et doctrine.

«Ce qui se passe en Palestine occupée ne marque pas seulement la fin du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes, mais constitue aussi une atteinte à la légitimité du droit international et aux droits de l'homme en tant que concepts et doctrine», a soutenu le président de la République.

Evoquant les souffrances du peuple palestinien, il s'est interrogé : «quand nous voyons, en Palestine, un occupant qui renie toutes les valeurs humaines et déshumanise et prive tout un peuple de son droit à l'existence, que restait-il des droits de l'homme ?». Pour faire face à cette situation, le président de la République a appelé à «œuvrer de concert au niveau international à soutenir la lutte du peuple palestinien pour obtenir ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale», insistant sur la nécessité d'«adopter une approche plus ferme pour amener la communauté internationale à assumer sa

responsabilité dans la protection du peuple palestinien contre les actes criminels et barbares dont il est victime».

FAIRE CESSER IMMÉDIATEMENT ET DE MANIÈRE DURABLE L'AGRESSION

Il a réitéré, à ce propos, «l'impératif de faire cesser immédiatement et de manière durable l'agression contre le peuple palestinien et de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza, à travers la mise en œuvre immédiate et de toute urgence des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment la résolution 2728, mais aussi de demander des comptes à l'occupation pour ses crimes». Il a réitéré, à ce propos, son appel à «la relance d'un processus politique visant à trouver une solution globale, juste et définitive à la cause palestinienne, tout en consolidant la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien et en œuvrant à son adhésion pleine et entière à l'ONU». S'adressant aux membres de l'OCI, le président de la République a dit : «notre responsabilité nous dicte de nous engager collectivement à défendre nos causes justes et à contrecarrer toutes tentatives de porter atteinte aux lieux saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité historique, juridique et morale dans la défense de nos lieux saints, en tête desquels la ville d'El-Qods, en proie quotidiennement à la judaïsation et au nettoyage ethnique, et la Mosquée Al-Aqsa, en proie à la profanation».

CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

Par ailleurs, le président Tebboune a appelé à adopter une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie qui cible constamment et quasi-systématiquement les communautés musulmanes, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la nation musulmane.

Il a insisté sur «la nécessité d'adopter une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie qui cible constamment et quasi-systématiquement les communautés musulmanes, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la Nation musulmane sous de faux prétextes, qui prennent parfois pour couverture et justification fallacieuses la

liberté d'opinion et d'expression». Le président de la République a, à ce propos, souligné «le rôle de l'Organisation de la coopération islamique et de ses Etats membres dans la consécration de l'engagement collectif à défendre les lieux saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité historique, juridique et morale», ce qui lui permettra de «contribuer au façonnement de l'ordre international, qui connaît des développements profonds et rapides, et de remédier

ainsi à la marginalisation historique du groupe islamique», a-t-il dit. Et d'ajouter : «l'engagement collectif des Etats musulmans à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme et à bannir le discours de haine doit s'accompagner en contrepartie de la lutte contre le discours de haine et l'extrémisme ciblant les fondements de la Nation musulmane, de manière à garantir la promotion des valeurs de coexistence et la culture d'ouverture et de tolérance consacrées dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée à l'initiative de l'Algérie».

Le chef de l'Etat appelle à la réforme de l'OCI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, hier à Banjul (Gambie), à revoir la gouvernance de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et à réaliser les réformes nécessaires conformément à la décision adoptée à l'initiative de l'Algérie.

Dans une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, lors du 15^e Sommet de l'OCI, le président de la République a appelé à «revoir la gouvernance de l'Organisation de la coopération islamique» et à «réaliser les réformes nécessaires conformément à la décision adoptée à l'initiative de l'Algérie», afin de «lui permettre d'atteindre ses nobles buts, de relever les défis multidimensionnels et de défendre les causes justes pour lesquelles elle a été créée, la cause palestinienne en tête». Le président de la République a conclu son allocution en affirmant que l'OCI «se trouve à un moment charnière où elle doit assumer sa responsabilité devant l'histoire». Notre organisation «doit faire face aux dangers et relever les défis imposés par la conjoncture critique que traverse la Nation musulmane et prendre les positions et les décisions qui reflètent véritablement les aspirations et les espoirs de ses peuples», a-t-il soutenu.

● LE PREMIER MINISTRE RENCONTRE LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS

Bassirou Diomaye Faye fait part de son immense estime à l'endroit du président Tebboune

En marge de l'ouverture officielle du 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), hier à Banjul (Gambie), le Premier ministre, Nadir Larbaoui, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, à qui il a réitéré les félicitations du président de la République pour son élection et sa volonté forte de renforcer les relations de coopération entre les deux pays. De son côté, le président sénégalais a transmis ses salutations fraternelles et fait part de son immense estime à l'endroit du président de la République, qu'il a dit souhaiter rencontrer prochainement.

● LARBAOUI S'ENTRETIENT AVEC LE SG DE L'OCI

Les moyens d'activer le rôle de l'Organisation examinés

En marge de l'ouverture officielle du 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), hier à Banjul (Gambie), le Premier ministre, Nadir Larbaoui, s'est entretenu avec le Secrétaire général de l'OCI, Hissein Brahim Taha, avec lequel il a passé en revue les principaux dossiers à l'ordre du jour du sommet et les moyens d'activer le rôle de cette Organisation dans la défense des causes de la nation musulmane, la cause palestinienne en tête. Le Premier ministre a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'une réforme globale de l'Organisation pour lui permettre de relever les défis multidimensionnels et de faire face aux dangers.

CHARNIERS À GHAZA

L'Algérie demande une réunion du Conseil de sécurité mardi



L'Algérie a demandé une réunion de consultations à huis clos, mardi prochain, du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée aux charniers découverts dans la bande de Gaza à la suite du retrait de l'armée d'occupation sioniste de certaines zones, a-t-on appris hier. Récemment, les autorités palestiniennes ont rapporté que «plus de 400 corps avaient été découverts dans des fosses communes dans les hôpitaux de Ghaza». Selon Mohammed Mughier, membre de la Défense civile palestinienne, cité par

des médias, «20 corps dans des fosses communes trouvées dans les hôpitaux de Ghaza pourraient avoir été enterrés vivants». Il a précisé, à ce titre, que «10 corps avaient les mains attachées tandis que d'autres étaient encore munis de tubes médicaux». Les hôpitaux, qui bénéficient d'une protection en vertu du droit international, ont été bombardés à plusieurs reprises par l'entité sioniste pendant près de sept mois de guerre à Ghaza. Après la découverte de ces charniers, des appels se sont multipliés en faveur

d'une enquête. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit «profondément inquiet» par la découverte de fosses communes dans les deux principaux hôpitaux de la bande de Ghaza et a appelé à la tenue d'une enquête indépendante. «Il est impératif que des enquêteurs internationaux indépendants (...) soient autorisés à accéder immédiatement aux sites afin de déterminer les circonstances exactes dans lesquelles les Palestiniens ont perdu la vie et ont été enterrés ou ré-enterrés», avait-il déclaré.

ACTIVITÉS PORTUAIRES

Zahana dévoile les objectifs de son secteur

AMÉLIORER LES RENDEMENTS DES ACTIVITÉS PORTUAIRES EN TERMES DE MANUTENTION, faire baisser les coûts du fret et le temps d'attente des navires en rade... sont entre autres objectifs que le ministère des Transports s'attelle à atteindre.

«**T**ous les moyens sont mobilisés afin d'augmenter les rendements des activités portuaires en termes de manutention et partant d'optimisation des coûts du fret», a précisé, hier, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana

lors d'un point de presse organisé en marge de l'organisation d'une rencontre à l'Ecole nationale supérieure maritime de Bou Ismaïl (Tipasa), consacrée notamment à l'évaluation des activités portuaires ainsi qu'aux préparatifs en prévision de la saison estivale, du hadj et de l'Aïd El Adha. Pour le ministre, les ports commerciaux jouent un rôle crucial dans la dynamique économique notamment dans l'accompagnement des exportations par des mesures avantageuses, à même de rendre nos produits concurrentiels en termes de coût. Et de rappeler que 95% de nos échanges commerciaux s'effectuent par voie maritime. «Dans notre feuille de route, nous prenons en considération l'ensemble des données afin de parvenir à des standards rigoureux dans la gestion des activi-



tés portuaires», souligne Zahana. Concrètement, il s'agit de diminuer les temps d'attente en rade et les séjours à quai des navires. A cela s'ajoute l'alignement de la profondeur d'eau et la longueur des quais suivant des critères devant permettre de booster la dynamique des activités portuaires. Dans son allocution inaugurale de la rencontre, le ministre des Transports est revenu sur les capacités et l'évolution de l'activité portuaire. «L'Algérie dispose de 10 ports commerciaux,

dont 6 sont d'une importance capitale pour le flux des marchandises, à savoir Ghazaouet, Oran, Mostaganem, Alger, Djedjen et Annaba. Trois autres ports combinent marchandises et hydrocarbures respectivement à Bejaïa, Arzew et Skikda, tandis que deux sont dédiés au transport des hydrocarbures à Arzew et Skikda», série-t-il. A ces infrastructures s'ajoutent 46 structures portuaires pour l'activité de pêche et de plaisance. Pour ce qui est du flux du transport maritime des marchandises, Zahana a

révélé qu'en 2023, le volume des marchandises traitées dans les ports a atteint les 126 millions de tonnes. Une progression notable comparativement à l'année 2022 où le volume traité était de 120 millions de tonnes.

QUANTIFIER LES DÉLAIS

S'agissant du pavillon national, il a souligné que notre flottille est constituée de 34 navires commerciaux, dont la moyenne d'âge est de 11 ans, avec une capacité de 665.139 tonnes. En plus de 12 navires de charge et 6 bateaux à passagers, la flotte algérienne comporte également 14 navires de transport des hydrocarbures. Concernant l'activité portuaire, le ministre a révélé qu'une stratégie nationale portuaire sera mise en œuvre afin d'améliorer la qualité des services pour atteindre les objectifs tracés à tous les niveaux. Une stratégie qui sera consolidée par des plans de travail à court, moyen et long terme pour définir les responsabilités et quantifier les délais impartis à chaque opération. Dans le registre relatif aux structures d'accueil des voyageurs et des véhicules, Zahana a rappelé la modernisation et l'aménagement de sept stations de transit maritime, à Annaba, Skikda, Bejaïa, Alger, Mostaganem, Ghazaouet et Oran. Pour davantage d'efficacité en matière de prise en charge des voyageurs, le ministre a instruit les responsables des ports de réunir toutes les conditions et tous les moyens pour garantir une gestion optimale, particulièrement durant la saison estivale qui connaît un flux important de voyageurs, avec tout ce que cela suppose comme facilitation des procédures d'accès.

■ Amirouche Lebbal

TRANSPORT TERRESTRE DES VOYAGEURS

Près de 80.000 bus mobilisés

Le nombre des transporteurs de voyageurs en Algérie s'élève à 58.000, exploitant près de 80.000 bus, avec une capacité de 2,6 millions de sièges, a indiqué hier à Tipasa le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana lors d'une rencontre d'évaluation des activités portuaires et du transport terrestre. Le ministre a, en outre, signalé que le transport des marchandises par voie terrestre est assuré par 480.000 opérateurs, exploitant 754.000 camions de différents tonnages, totalisant une capacité de transport de 8,1 millions de tonnes. «La corporation du transport joue un rôle important dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'équilibre régional en termes de développement et de prise en charge des préoccupations des citoyens, à travers une couverture optimale des lignes sur l'ensemble du territoire national», a souligné Zahana.

■ A. L.

SAISON ESTIVALE, HADJ ET AÏD EL ADHA

Le ministre insiste sur la qualité des services

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a présidé, hier, à l'Ecole nationale supérieure maritime de Bou Ismaïl, une rencontre d'évaluation des activités portuaires, du transport terrestre ainsi que des préparatifs inhérents à la saison estivale, au hadj ainsi qu'à l'Aïd El Adha. Concernant le hadj, le ministre a instruit tous les intervenants de veiller au suivi rigoureux de toutes les étapes de transport des hadjis au niveau des 58 wilayas. Parmi les mesures prévues, garantir le transport des pèlerins résidant dans le Sud et l'extrême Sud, et ce, à titre gracieux vers les aéroports sélectionnés pour le transport vers les Lieux Saints de l'Islam.

Pour ce qui est de l'Aïd El Adha, Zahana a enjoint à tous les intervenants relevant de son autorité à tracer un programme spécial en prévision de cet événement, de sorte à ce que le transport soit disponible avant, durant et après les jours de l'Aïd. Le ministre a insisté sur un suivi rigoureux du respect des dessertes par les opérateurs. En outre, il a donné des instructions pour la mise en place d'un système de permanence dans les gares pour les bus et les taxis, en plus de réunir toutes les conditions d'accueil au niveau des structures en question. Par ailleurs, des mesures sont préconisées pour la saison estivale. Parmi celles-ci, un contrôle permanent

en ce qui concerne la qualité du service de transport, la mise en œuvre d'un plan de transport spécial couvrant l'ensemble des espaces de loisirs et de détente ainsi que les infrastructures hôtelières, le prolongement des heures de service de transport durant l'été, le renforcement des dessertes vers les sites de baignade et les espaces touristiques ainsi que la préparation d'un programme estival diversifié contenant des activités de loisirs. Toujours dans le cadre des préparatifs en prévision de la saison estivale, Zahana a indiqué, en marge de la rencontre, que des instructions ont été données aux responsables des ports afin de procéder à des opérations de mise à niveau et de modernisation des stations maritimes.

«C'est un travail qui s'effectue depuis quatre mois et nous sommes dans les ultimes phases», a relevé le ministre. Pour ce qui est des prix des billets que ce soit par avion ou par bateau, Zahana a réaffirmé qu'en application des instructions du président de la République, des promotions inédites ont été initiées par la compagnie Air Algérie pour les familles de la communauté nationale établie en Europe. Une promotion qui ciblera également les familles se rendant en Algérie par voie maritime.

■ A. L.

TOURISME SAHARIEN

Un bilan positif

Australiens, Américains, Lituaniens et Canadiens. Le sud algérien a attiré, durant la saison saharienne 2023-2024, de nouveaux touristes férus de nouvelles découvertes. Pour le Forum national des agences de voyages (Fnav), le bilan de cette saison saharienne est des plus positifs. Des dizaines de milliers de touristes étrangers ont afflué vers le sud du pays depuis le mois de septembre 2023 à ce jour, selon le secrétaire général de ce Forum, Kamel Chaïb. «La saison n'est pas terminée, elle est prolongée jusqu'à la mi-juin. Nous attendons des groupes de touristes étrangers le mois prochain. Il faut savoir que les touristes étrangers profitent de la saison saharienne pour visiter certaines régions du nord. De nombreux séjours combinés ont été organisés à leur profit par des agences de voyages», indique-t-il. Au niveau d'Alger, en effet, de nombreux artisans confient avoir accueilli beaucoup de touristes étrangers et de la diaspora au cours de ces derniers mois et notamment en avril. «Nous avons accueilli de nouveaux touristes venant d'Australie, des Etats-Unis, du Canada et de la Lituanie, entre autres. Des groupes de l'Amérique latine, du Venezuela et du Mexique notamment, de l'Europe de l'Est et des Espagnols ont d'ores et déjà effectué des réservations pour la prochaine saison estivale. Ce qui prouve que la destination Algérie suscite de l'intérêt à l'international», remarque-t-il, signalant que la prochaine saison saharienne sera exceptionnelle en termes de flux. Selon Chaïb, cet engouement pour l'Algérie s'explique par le fait que certaines destinations comme l'Egypte et la Tunisie sont consommées. «Les touristes étrangers sont en quête de



nouvelles destinations en Afrique du Nord, à savoir l'Algérie et la Libye en particulier. Il faudra nous préparer et rapidement pour absorber les flux qui seront de plus en plus importants, ouvrir les sites touristiques fermés à Tamanrasset et autoriser les bivouacs dans les régions sahariennes les plus demandées», insiste le responsable. Et de rappeler que plus de 45% de la demande étrangère est concentrée sur le Sahara. «Nous pouvons dire que cette saison est une réussite par rapport aux dernières années, mais nous pouvons faire beaucoup mieux», estime-t-il. Et pour cause, en matière de communication, déplore-

t-il, les efforts déployés se doivent d'être améliorés. «C'est grâce à la diplomatie algérienne et au déploiement de notre pays à l'international que la destination Algérie s'est fait connaître. Nos relations exceptionnelles avec l'Italie ont boosté la demande pour la destination de notre pays. Les touristes étrangers les plus nombreux sont de nationalité italienne», précise-t-il, recommandant à ce que nos diplomates bénéficient d'éducteurs dans les différentes régions du pays, afin de promouvoir davantage notre destination. Toujours en termes de marketing, il juge nécessaire que l'Algérie diversifie sa participation aux salons internationaux du tourisme. «Il ne faut plus se contenter des salons publics et classiques auxquels nous avons l'habitude de participer. Il faudra investir d'autres salons dans de nouveaux pays, comme les pays de l'Est de l'Europe, la Russie...», rapporte-t-il, faisant savoir que le Salon international des aventures et des bivouacs devant se tenir début octobre à El Ménia sera reporté au mois de février, car un salon du tourisme saharien se tiendra fin septembre à El Oued. Concernant le classement d'Alger par la plateforme Sky Scanner comme étant la deuxième meilleure destination touristique au monde pour l'année 2024, après la ville de Faro au Portugal, l'expert en économie Djelloul Slama a assuré que la capitale pourrait accueillir jusqu'à 15 millions de touristes étrangers par an. «Les potentialités ne manquent pas pour peu que notre destination se fasse davantage connaître dans le monde arabe notamment», assure-t-il.

■ Farida Belkhir

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION AFRICAINE

Le président Tebboune honoré pour ses efforts



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été honoré, hier à Alger, par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) pour ses efforts en faveur du développement économique et du renforcement de la coopération africaine. Un cadeau symbolique destiné au chef de l'Etat a ainsi été remis par le président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement, Amine Boutalbi, au ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh. Le président de la République a été honoré à l'occasion de la tenue de la 10^e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC10), sous le thème «AFIC10 : la route vers le marché africain».

FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE

L'Algérie prête à renforcer sa présence économique dans le continent

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a affirmé, hier à Alger, que grâce à ses atouts économiques, l'Algérie était prête, plus que jamais, à renforcer sa présence au double plan régional et continental.



«**N**otre pays est prêt, plus que jamais, à renforcer sa présence au double plan régional et continental, au vu de la grande expérience acquise dans divers domaines économiques, qui lui a permis de participer activement au développement du commerce intra-africain», a déclaré le ministre dans son allocution prononcée lors de l'ouverture des travaux de la 10^e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC10). Le ministre a cité, à cet effet, l'exportation de nombreux produits hors hydrocarbures vers les pays africains, à travers l'ouverture de passages économiques frontaliers afin de réaliser davantage d'acquis dans le cadre du commerce intra-africain.

Dans ce contexte, Rekhroukh a fait part de la profonde conviction de l'Algérie que «son développement ne saurait se réaliser sans une ouverture sur les

pays voisins, notamment les pays du Sud», ajoutant qu'elle est parfaitement consciente du caractère stratégique des infrastructures régionales telles que la route Transsaharienne avec son principal axe Alger-Lagos, ainsi que la route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie), auxquelles elle accorde une grande importance en tant qu'accès «extrêmement important» en Afrique de l'Ouest, en sus du projet de la ligne ferroviaire transsaharienne qui lui permettra de réaliser la profondeur stratégique africaine escomptée.

Le soutien continu de l'Etat à la concrétisation de ces grands projets continuent s'inscrit dans le cadre de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, envers les questions africaines et sa volonté d'améliorer la coopération, de promouvoir et de renforcer les outils de développement, à travers la création de plusieurs

zones franches entre l'Algérie et les autres pays africains, a rappelé le ministre. Selon Rekhroukh, la création de ces zones permettra de capter des investissements, de stimuler et d'augmenter le volume des échanges commerciaux ainsi que d'insuffler une dynamique économique et de développement et de créer des postes d'emploi, ce qui est à même de contribuer à accélérer le développement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), entrée en vigueur ces dernières années, appelant les Africains à unifier leur vision en cette ère marquée par la multiplication des blocs économiques régionaux et à mobiliser les moyens nécessaires pour accélérer l'intégration économique du continent. Concernant l'AFIC10, le ministre a estimé que cette édition se voulait «un véritable espace pour construire des partenariats durables et efficaces et renforcer les

efforts visant à concrétiser une intégration économique continentale afin d'atteindre les objectifs de l'Agenda de l'Afrique pour l'horizon 2063».

Cet événement permettra également «l'échange d'expériences et de connaissances entre les participants sur l'avenir du commerce africain, la création d'un pôle solide et homogène transfrontalier entre les Etats, et les organisations internationales et régionales, ainsi que la proposition de mécanismes de coopération efficaces pour faciliter les échanges commerciaux entre les pays du continent africain», selon le ministre.

250 INVESTISSEURS ET HOMMES D'AFFAIRES DE 39 PAYS

Les travaux du Forum ont débuté sous le thème «AFIC10 : la route vers le marché africain», avec la participation de plus de 250 investisseurs et hommes d'affaires

de 39 pays. La cérémonie d'ouverture de cette édition s'est déroulée en présence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, du secrétaire général du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, El Hadi Bakir, de représentants de plusieurs départements ministériels et du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de responsables d'organisations patronales. La séance d'ouverture a également vu la participation du représentant du secrétaire général de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), Chawki Jebali, du président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Sidi Ould Tah, du directeur du développement économique et du commerce à la Commission de l'Union africaine, Djamel Ghrib, et de représentants de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

Le Forum, organisé en collaboration avec des organismes africains, arabes et internationaux, se déroule avec la participation de près de 800 participants en lien direct avec le secteur économique, notamment les domaines de la production et de l'investissement. Des rencontres bilatérales (B2B) sont prévues, à cette occasion, pour renforcer le partenariat et la coopération entre les différents acteurs, en sus de visites de structures, d'usines et d'entreprises en Algérie, pour découvrir leurs atouts et les possibilités de partenariats et d'échange d'expertises.

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

Large engouement des Mauritanien

La 6^e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie) connaît un large engouement du grand public et des opérateurs économiques mauritaniens, a indiqué hier un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Cette foire enregistre, depuis son ouverture le 2 mai, un large engouement des opérateurs économiques mauritaniens désireux de conclure des contrats commerciaux avec leurs homologues algériens dans différents domaines, dont le bâtiment et les travaux publics, les industries pharmaceutiques, les produits cosmétiques, les industries agroalimentaires et les services tels que le transport international, a précisé la même source. Dans ce cadre, les opérateurs économiques mauritaniens

ont eu des rencontres B2B avec leurs homologues algériens, a ajouté le communiqué, qui a également relevé «l'engouement des familles mauritaniennes pour les produits algériens». La 6^e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott se poursuit avec la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme des manifestations économiques algériennes à l'étranger. Cette manifestation économique, prévue jusqu'à mardi prochain, est le fruit des efforts consentis par les autorités des deux pays pour renforcer la coopération économique et mettre en avant les produits nationaux et les capacités algériennes dans divers domaines.



CONSEIL DU RENOUEAU ÉCONOMIQUE ALGÉRIEN

Les résultats des réformes économiques salués

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a salué, hier, l'impact des réformes économiques engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant leur apport dans les résultats positifs réalisés par l'économie nationale. «Les réformes économiques décidées par le président de la République ont commencé à donner leurs fruits», a assuré, dans une déclaration à l'APS, le président du CREA, Kamel Moula, en réaction au discours du président de la République, prononcé, mercredi dernier au siège de la Centrale syndicale à la Maison du peuple, devant les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les représentants des syndicats nationaux indépendants, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs. A cet effet, Moula a souligné l'apport de ces réformes dans la diversification de l'activité écono-

mique nationale, notamment l'activité industrielle, ajoutant que «les projets structurants, qui seront réalisés dans les prochaines années, dans les industries de transformation et le secteur des services créeront non seulement des centaines de milliers d'emplois, mais mettront également notre pays à l'abri de la dépendance, notamment dans des secteurs stratégiques». Il a, également, rappelé les 900 projets d'investissement débloqués, générant 22.000 emplois directs, estimant que ces projets débloqués «constituent le meilleur indice de cette volonté affichée de surmonter les obstacles bureaucratiques». Le taux de croissance de 4,2% réalisé pour l'année 2023 confirme largement cette tendance extrêmement positive, affirme-t-il, soulignant que «tout cela intervient dans un contexte où l'ensemble des agrégats macroéconomiques sont au vert», à l'instar du solde de la balance des échanges commerciaux, du

compte courant de la balance des paiements, de la relance de l'investissement, des réserves de change, ainsi que du niveau très bas de l'endettement extérieur. Il a, par ailleurs, indiqué que «toutes ces données avaient été corroborées, y compris par le rapport officiel du FMI, rendu public une semaine auparavant». Pour Moula, du point de vue du monde de l'entreprise, «ce sont là autant d'indications très claires que notre économie est repartie sur des bases assainies et que toutes les perspectives lui sont maintenant ouvertes». Saluant l'engagement du président de la République de poursuivre les transformations de l'économie, le président du CREA a noté que le climat des affaires connaît une évolution «de plus en plus favorable» à mesure que les réformes de la législation régissant l'investissement, celles touchant aux secteurs financier et bancaire, ou celle facilitant l'accès au foncier écono-

mique, commencent à porter leurs fruits. Le chantier de la numérisation graduelle de l'ensemble des secteurs est également «un pas incontestable vers la simplification de la relation administration-citoyen, en même temps qu'un gage sûr d'assimilation de la révolution des technologies de la communication et d'ancrage décisif du pays dans la modernité», a-t-il souligné. Au niveau du CREA, «nous sommes impressionnés par la cohérence profonde qui irrigue l'ensemble du discours du président de la République, tout autant que l'approche méthodique et réfléchie qui en est au cœur, ce qui se reflète aujourd'hui parfaitement dans la concordance parfaite entre la parole et les actes», insiste Moula. Le président du CREA dit également retenir l'intérêt qui est porté maintenant à la chose économique, ouvrant des perspectives nettement favorables aujourd'hui devant tous les secteurs d'activité.

RASSEMBLEMENT NATIONAL DÉMOCRATIQUE

Mettre en échec toute campagne ennemie

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU RASSEMBLEMENT NATIONAL DÉMOCRATIQUE (RND), Mustapha Yahy, a salué, hier depuis la wilaya d'El-Oued, la stratégie de l'Etat portant développement des activités agricoles dans le Sud du pays.

Intervenant lors d'un meeting populaire en présence des partisans du RND, tenu à la maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi, Yahy a souligné que «la démarche visant la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire du pays en denrées de large consommation, intervient en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Le programme agricole biennal (2024-2025) s'articulant sur le développement des investissements, dont le mégaprojet de partenariat algéro-qatari pour la production de la poudre de lait et de la viande rouge devrait impulser le développement de l'économie nationale, se



libérer graduellement de la rente pétrolière et générer de richesses et des postes d'emploi», a affirmé le SG du RND. Il a soutenu que «la stratégie agricole tracée, entamée dans les régions du Sud du pays, est appelée à réaliser, à la faveur des potentialités humaines et maté-

rielles mobilisées à cet effet, l'autosuffisance alimentaire du pays». Le SG du RND a, dans ce cadre, mis en valeur les acquis sociaux atteints par l'Etat, grâce, a-t-il dit, à la prise en charge des préoccupations des couches sociales moyennes et vulnérables tendant à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens portant notamment augmentation des pensions et de retraite, des salaires des travailleurs, et l'approbation de l'allocation chômage au profit de plus de deux millions de personnes, ainsi que l'intégration de plus de 300.000 titulaires de contrat pré-emploi. Yahy a indiqué, à ce titre, que le RND soutient la stratégie de dialogue et de consultation entre le Gouvernement et les partenaires sociaux pour examiner toutes les questions socioprofessionnelles soulevées. Il a, dans le même sillage, estimé que les organes de presse sont tenus de contribuer à la réussite de l'échéance électorale présidentielle par la sensibilisation des citoyens sur l'importance de cet événement national et les défis y afférents, appelant à renforcer la cohésion nationale entre les fils du pays et d'éveiller la conscience sociétale à l'effet de faire face et mettre en échec toute campagne ennemie et tendancieuse.

MOUVEMENT EL-BINA

La présidentielle, garant de la stabilité institutionnelle

Le président du Mouvement El-Bina Abdelkader Bengrina a affirmé, hier à Mostaganem, que la prochaine présidentielle, prévue le 7 septembre, est «le symbole de la légitimité populaire des institutions et le garant de la stabilité institutionnelle». Animant un regroupement régional des jeunes et étudiants de sa formation politique des wilayas de l'Ouest du pays, Bengrina a souligné que «l'échéance présidentielle est devenue, aujourd'hui, déterminante pour toutes les activités du Mouvement El-Bina et d'un certain nombre de partenaires dans le domaine politique». Cette échéance est considérée comme «le symbole de la légitimité populaire des institutions de notre Etat et la forte garantie de la stabilité institutionnelle dans notre pays, ainsi que le parachèvement de la consolidation du processus constitutionnel pour lequel nous avons lutté, ainsi que pour la souveraineté de la décision nationale et la fidélité au 1^{er} Novembre et dans le respect de l'engagement envers les chouhada». Il a ajouté que cette élection présidentielle est la garantie des fruits du développement et de tous les autres acquis, ainsi que de la résilience de l'Algérien «face aux défis et aux risques, et du soutien aux pays voisins dans la stabilité». Bengrina a souligné que sa formation politique a lancé un ensemble de consultations et a commencé à «réunir les résultats de son engagement, qui seront divulgués lors de la session du conseil national de la choura, qui est également une occasion appropriée pour



révéler le candidat avec lequel le Mouvement national d'El Bina entrera dans la course à la présidentielle». L'intervenant a ajouté que «le parachèvement du programme de l'Algérie nouvelle nécessite l'urgence de construire une ceinture nationale qui sécurise le projet national, renforce la cohésion et constitue une barrière contre les tentatives de pénétration», à condition qu'elle soit «un espace de participation de tous pour renouveler l'idée d'alliances nationales loin des intérêts des partis et des composantes, réaliser la structure de la société civile et incarner la solidité du front intérieur et l'harmonie sociale dans toutes ses dimensions». De son côté, le vice-président du conseil national de la choura, Abdessalam Grimes a insisté sur l'impératif pour les électeurs d'aller aux urnes exprimer leur choix. «Nous ne demandons pas de voter pour notre mouvement, l'essentiel pour nous, c'est la large participation des Algériens à cette échéance électorale», a souligné le responsable lors d'une conférence régionale à Boumerdès qui a réuni des membres du conseil. Sur un autre registre, l'orateur a fait savoir qu'un rapprochement entre les différents courants politiques contribuera à l'édification d'une nation unie. «En renforçant le front interne, notre pays sera également plus fort et déterminé dans ses positions sur l'échiquier international», a-t-il relevé.

■ Karima Dehiles/APS

MSP

«Nous voulons que cette élection soit un succès»

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a affirmé, hier à El Bayadh, que la prochaine élection présidentielle «constitue une étape importante pour la poursuite de l'édification et du changement positif». Hassani Cherif a précisé lors d'une rencontre régionale des élus de sa formation politique, qu'il a présidée et dont les travaux ont eu lieu à la maison de la culture Mohamed-Belkheir d'El Bayadh, que l'élection présidentielle, prévue le 7 septembre prochain, «est une étape importante pour la poursuite de l'édification, des acquis réalisés, du changement positif et de la cohésion entre les enfants de la nation afin de faire face aux défis». Il a affirmé dans cet ordre d'idées, que cette échéance concerne le pays et l'ensemble du peuple algérien, ajoutant : «nous voulons que cette

élection soit couronnée de succès». Le président du MSP a déclaré que «dans cette optique, il faut réunir toutes les conditions devant être empreintes de confiance et d'esprit de concurrence entre les programmes et les idées et de faire de cette étape une opportunité de retrouver la confiance du citoyen en l'action politique à travers la concurrence loyale au service du pays». Hassani Cherif a estimé que ce rendez-vous électoral «est également une opportunité pour la consécration des libertés et de la Déclaration du 1^{er} Novembre, ainsi que les constantes, les valeurs et la démocratie, ainsi que pour consolider une Algérie développée et prospère et résiliente à toutes les contraintes extérieures». Le président du MSP a, par ailleurs, valorisé la position de l'Algérie de soutien à la cause palestinienne pour la défense des droits du



peuple palestinien dans les différents forums et instances diplomatiques internationales. La rencontre, organisée sous le slogan «Le rôle de l'élu au service du pays et de la cause» a été marquée par la participation d'élus du MSP des wilayas d'El Bayadh, de Laghouat, de Ghardaïa, de Béchar et de Naâma, ainsi que ceux des deux wilayas déléguées de Labiod Sidi Cheikh et d'Aflou.

FRONT EL MOUSTAKBAL

Préserver et renforcer les acquis réalisés

Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a appelé hier à Annaba à «élever l'action politique à la hauteur de la dynamique que connaît l'Algérie à tous les niveaux». Animant un meeting populaire au palais de la culture, Mohamed-Boudiaf en présence des cadres et militants de son parti, Boutbig a indiqué que «la dynamique que connaît l'Algérie vise à affermir sa place économique et sécuriser sa souveraineté ainsi qu'à renforcer le front social et en consolider les acquis». Il a également souligné que la classe politique est invitée aujourd'hui à «s'impliquer dans cette dynamique par la diffusion de la conscience sociale et la formation d'une génération imbibée d'une forte volonté de préserver et de valoriser les acquis réalisés». Le président du Front El Moustakbal a considéré que l'Algérie a concrétisé beaucoup de réalisations et a opéré plusieurs réformes «que tous doivent valoriser par l'adhésion aux efforts qui consolident la mobilisation populaire en faveur de la sécurité et la stabilité du pays». Boutbig a relevé que l'adhésion aux efforts de préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie «doit se traduire sur le terrain par une volonté populaire forte reflétant la mobilisation des Algériennes et Algériens pour le pays et ses institutions par une large participation à la présidentielle».



GROUPE POUR LA STABILITÉ ET LA RÉFORME

Sahli met l'accent sur des rencontres directes avec les citoyens

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a mis l'accent hier à Skikda sur «l'importance de la multiplication des rencontres directes avec les citoyens et ce, dans le cadre des efforts visant à assurer le succès de la prochaine élection présidentielle». Sahli qui a déjà fait part de son intention de présenter sa candidature pour la prochaine élection présidentielle au nom du Groupe pour la stabilité et la réforme composé de sept partis politiques, a précisé que ce groupe «considère que le succès de la présidentielle du 7 septembre prochain requiert l'intensification des rencontres avec les citoyens pour la sensibilisation et la prise de conscience de l'importance de la participation à cette élection». Il a également ajouté que «dans le cadre de cette sensibilisation, le groupe qu'il dirige organisera des rencontres similaires avec les citoyens d'Oran, de Médéa, de Tiaret, de Tipasa et d'autres wilayas». De son côté, Assyr Taïbi, président de Parti du renouveau et du développement (PRD) et coordinateur de ce groupe, a affirmé que ce dernier «œuvre à donner une nouvelle approche à la prochaine élection présidentielle surtout que les partis qui le constituent partagent une vision politique commune et ont placé leur confiance dans un homme jeune en l'occurrence, Belkacem Sahli pour les représenter lors de cette élection». Abdelkader Samir Saâdaoui, secrétaire général du Front démocratique libre (FDL), a appelé à se préparer pour cette importante échéance électorale.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Ensemble pour une société numérique responsable

La pénétration massive des réseaux sociaux suscite de nombreuses préoccupations quant aux effets néfastes d'une utilisation abusive ou irréfléchie. Les dangers sont réels et variés, allant des problèmes de santé mentale à la désinformation, en passant par la dépendance et le cyber-harcèlement. Face à ces défis et dans le but de promouvoir un usage plus sain et responsable de ces outils numériques omniprésents, le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, a lancé une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux.

Cette campagne, qui se déroule du 4 au 10 mai 2024 sous le thème «Pour une utilisation responsable des réseaux sociaux, protégeons-nous et protégeons notre société», vise à fournir aux utilisateurs des réseaux sociaux des recommandations préventives et des bonnes pratiques pour réduire les risques auxquels ils sont confrontés dans ces espaces virtuels, notamment en matière de fraude et d'escroquerie. Mais aussi de contribuer à atténuer les impacts négatifs de leur utilisation sur la formation de l'individu, l'héritage culturel de la société et la cohésion du tissu familial et social. Afin d'atteindre ces objectifs, un programme riche et diversifié a été élaboré au niveau des différentes wilayas du pays. Il comprend un ensemble d'activités et d'animations de proximité, notamment au niveau des universités, des écoles, des centres de formation professionnelle et des maisons de jeunes. Des caravanes sillonneront également plusieurs villes et villages. Des espaces et des stands seront, dans ce sens, dédiés dans les lieux publics pour sensibiliser les citoyens aux dangers d'une utilisation abusive de ces réseaux et les informer sur les

L'USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX A CONNU UNE HAUSSE FULGURANTE CES DERNIÈRES ANNÉES, en particulier chez les jeunes. Ils sont devenus omniprésents dans notre quotidien, influençant profondément nos vies personnelles et professionnelles.



moysens et les recommandations de prévention, ainsi que pour échanger des expériences et des discussions. Des témoignages et des expériences vécues par des victimes des dangers des réseaux sociaux seront également recueillis et partagés. Cette campagne nationale mobilise l'ensemble des acteurs concernés. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a donné le coup d'envoi officiel de cette campagne à partir de l'Université d'Alger, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des responsables d'organismes et d'institutions publiques.

Dans son discours prononcé à cette occasion, le ministre a souligné «les progrès remarquables réalisés par l'Algérie au cours des quatre dernières années dans la mise en

œuvre d'un programme visant à concrétiser les engagements du président de la République en matière de connectivité et d'accès à internet».

39% DES AFFAIRES CONCERNENT DES AGRESSIONS CONTRE LES PERSONNES

Il a mis en avant les ressources humaines considérables du pays, soulignant «la détermination du gouvernement à investir dans la jeunesse et à favoriser son développement, tout en appelant à une prise de conscience des risques liés à l'utilisation des médias sociaux et des technologies de l'information». La campagne, qui se déroulera sur une semaine, vise, selon Bibi-Triki, «à toucher toutes les couches de la société, des étudiants dans les universités aux citoyens dans les lieux publics, en passant par les institu-

tions administratives et économiques». Le ministre a souligné l'importance de cette sensibilisation, affirmant qu'«elle devait être le point de départ d'une dynamique visant à promouvoir une culture de sécurité en ligne». «L'utilisation généralisée d'internet dans la société algérienne, bien que bénéfique, comporte des risques auxquels les utilisateurs doivent être sensibilisés», dit-il. Et d'ajouter que «les aspects négatifs et les menaces associées à l'utilisation des réseaux sociaux doivent être compris et évités». «C'est dans ce contexte que la campagne nationale de sensibilisation a été lancée, avec la participation de divers acteurs de la société civile, des médias, des artistes et des producteurs de contenus», a-t-il indiqué. «Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une approche holis-

tique de la sécurité des systèmes d'information», a ajouté Bibi-Triki. Celle-ci complète, a-t-il dit, «les solutions techniques par des efforts de sensibilisation et s'inscrit dans la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, récemment discutée lors d'un atelier spécialisé». Au cours de cette journée de sensibilisation, les intervenants ont abordé divers aspects liés à la sécurité en ligne, notamment le cadre juridique des cyber-crimes, le rôle des services de sécurité, les directives pour les prévenir, ainsi que les impacts sanitaires et psychologiques. Les discussions ont également mis en lumière l'importance des normes éthiques à respecter dans l'utilisation des réseaux sociaux, soulignant ainsi la nécessité d'une utilisation responsable et éthique de la technologie.

Les services de sécurité présents à cette rencontre ont souligné l'urgence pour les citoyens de prendre conscience des risques liés à la cybercriminalité et d'adopter des mesures préventives, des faits étayés par des données probantes. Nous apprenons ainsi que de 2017 à 2023, le nombre d'affaires traitées par les services de sécurité a accru de manière constante. Bien que le nombre d'affaires résolues ait également augmenté, cet accroissement s'est fait à un rythme plus lent que celui des affaires traitées. En 2017, par exemple, le nombre d'affaires résolues s'élevait à 2.130, tandis que celui des affaires traitées était de 1.370. En 2023, ces chiffres sont respectivement de 5.138 et 4.375. Concernant la répartition des affaires par type de crime, les données fournies par les services de sécurité lors de cette journée révèlent que 39% concernent des agressions contre les personnes, 29% des crimes non précisés, 6% la vente illégale de biens en ligne, 2% des atteintes aux enfants et 22% des cas d'escroquerie en ligne.

■ Assia Boucetta

CONCOURS NATIONAL «TARBYA-UP CHALLENGE»

Les lauréats primés

Les 12 lauréats du concours national «Tarbya-up Challenge» qui récompense les projets conçus autour d'idées innovantes, essentiellement des jeunes collégiens et lycéens, ont été primés hier lors d'une cérémonie abritée par l'Institut national de recherche en éducation (INRE) en son siège à El Achour (Alger).

Ce concours organisé par l'INRE en partenariat avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a été présidé par le ministre de l'Éducation, Abdelhakim Belabed, pour qui cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de l'Éducation nationale «pour consacrer pleinement la culture entrepreneuriale dans le secteur et œuvrer à encourager l'innovation dans le milieu scolaire».

Le ministre a souligné, dans son allocution prononcée à cette occasion, l'importance cruciale de l'intégration de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'École, en raison de leurs implications sociales et économiques. Dans ce sillage, Belabed a expliqué l'importance de cultiver l'esprit entrepreneurial dans le domaine de l'éducation, conformément aux instructions du président de la République «qui attache une attention particulière au développement de l'innovation et à la promotion de l'activité entrepreneuriale qui constitue un enjeu majeur dans le développement économique». Le ministre a relevé que tous les projets récompensés confèrent une valeur ajoutée au secteur, citant entre autres le projet visant à accélérer l'auto-apprentissage dans les matières scientifiques

et une plateforme électronique de commercialisation des services d'enseignement privé dans diverses spécialisations. Il a soutenu que le concours qui repose sur la créativité et l'utilisation d'outils numériques a pour objectif de promouvoir la création de start-up dans les domaines de l'ingénierie pédagogique innovante, les contenus d'enseignement innovants, les outils d'enseignement intégrant le digital et le management du système éducatif. Auparavant, le ministre a inauguré le premier incubateur du secteur de l'éducation nationale, Incubeduc_Inre. En marge de la cérémonie, l'INRE et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques ont signé une convention de coopération.

■ Amokrane H.

STATUT DE LA FEMME

Des avancées significatives dans tous les domaines

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a mis en avant, hier, l'importante place accordée à la femme dans le projet institutionnel du président de la République. Relevant particulièrement la consécration de la parité des sexes dans le monde du travail et la promotion du rôle de la femme dans tous les domaines. Présidant la cérémonie organisée à Alger par le ministère de la Solidarité et le Conseil du renouveau économique algérien (Crea) au Centre international des conférences, à Alger, sous le thème «La femme algérienne : Travail et excellence», Mme Krikou a valorisé le statut de la femme, «acquis grâce à la confiance accordée par le chef de l'État en ses compétences, son potentiel économique et son patriotisme traduits sur le terrain». S'exprimant en présence des ministres du Tourisme, de l'Environnement et de la Formation professionnelle, ainsi que des conseillers du Président et de responsables de plusieurs organisations, la ministre a cité les avancées significatives réalisées par l'Algérie dans la promotion du rôle de la femme, en général, et de la femme rurale, en particulier, en concordance avec le programme de 2019 du chef de l'État concernant les 54 engagements présidentiels. Elle a souligné, dans ce contexte, les efforts de l'État «visant à associer la femme dans le processus de la croissance économique, en l'encourageant à opter pour le secteur de l'entrepreneuriat» à travers les différents dispositifs encourageant les micro-entreprises. A ce propos, elle a rappelé le lancement en février 2021 du programme visant le soutien de

l'autonomisation ayant permis à «9.794 femmes de bénéficier de mini-crédits auprès de l'Agence nationale de gestion du microcrédit». Krikou a également rappelé les instructions du chef de l'État pour renforcer les mécanismes de soutien à l'intégration des femmes, en particulier dans les zones rurales, dans le processus de production nationale. Ainsi, «plus de 98.500 femmes ont été touchées par les campagnes de sensibilisation lancées pour vulgariser l'ensemble des mécanismes d'accompagnement, de formation et de soutien». Des campagnes qui ont porté leurs fruits, puisque «plus de 175.308 femmes se sont inscrites dans les établissements de formation professionnelle au titre de l'année 2024». Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, a affirmé que grâce aux nouveaux textes de loi en faveur de la parité professionnelle, «on enregistre aujourd'hui une évolution de la place de la femme dans les entreprises à un taux égal, soit 50%». Un taux confirmé par l'Office national des statistiques dans son dernier rapport. Et d'ajouter que le plus remarquable est de compter «292 femmes entrepreneures dans des domaines traditionnellement réservés aux hommes, comme la réalisation de complexes touristiques, d'usines de pièces de rechange...».

La représentante du Crea a, pour sa part, soutenu que «la volonté politique est essentielle pour promouvoir la participation des femmes dans tous les domaines».

■ Samira Azzegag

RECENSEMENT AGRICOLE À BEJAÏA

40.000 exploitations concernées

LA PRÉPARATION DU RECENSEMENT agricole 2024 va bon train à Bejaïa



Selon les responsables de la direction des services agricoles, la formation du personnel chargé de l'exécution du recensement général agricole (RGA) a été lancée cette dernière semaine, conformément au planning des formations établi. Ces séances de formation sont destinées au corps des contrôleurs au niveau des deux centres de formation professionnelle, à savoir le Centre de formation Younès-Lakhel de Bejaïa et celui de l'INSFP Sahli-Mohamed Cherif de Sidi Aïch. D'autres cycles de formation sont également prévus les 5 et 6 mai. Les services de la DSA de Bejaïa ont rappelé que l'opération de recensement dans la wilaya

concerne 40.000 exploitations agricoles. Pour la mener à bien, 173 recenseurs, 33 contrôleurs et 2 superviseurs seront mobilisés. La Direction des services agricoles précise que dans le souci d'apporter toute l'assistance matérielle et logistique nécessaire, «la gouvernance de l'opération est assurée par la commission de wilaya et les commissions communales conformément au décret numéro exécutif n°01-114 du 7 mai 2001 relatif au recensement général de l'agriculture, modifier et compléter par le décret exécutif n°23 du 14 août 2023».

Pour rappel, le recensement agricole RGA 2024 sera lancé le 19 mai et se poursuivra jusqu'au 17 juillet prochain. C'est le troisième recensement du genre, après ceux réalisés en 1973 et en 2021. Il intervient à

un moment où le monde agricole algérien a été complètement métamorphosé par les différentes politiques agricoles appliquées, mais surtout par un dynamisme insoupçonné du monde rural qui a réussi la gageure de faire de l'agriculture l'un des secteurs économiques le plus dynamique et innovant, de sorte qu'il participe à près de 11,5% du PIB national.

L'agriculture algérienne est aussi à la veille d'une mutation qui permettra au pays, en s'engageant dans les cultures stratégiques comme les céréales, la betterave sucrière, les oléagineux et le fourrage pour l'élevage laitier, de s'autonomiser en matière alimentaire et, peut-être même, de constituer une source de revenu alternative non négligeable en devises fortes.

■ O. M.

MALADIES PARASITAIRES À BATNA

Assainissement des espaces forestiers affectés

Des espaces forestiers totalisant plus de 750 hectares affectés, ces dernières années, par des maladies parasitaires et les incendies, font l'objet d'une opération d'assainissement, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la Conservation des forêts. Le responsable local en charge de la gestion de ce secteur, Souhil Zaâboubi, a précisé que cette action, lancée «récemment», et qui se poursuit à l'heure actuelle dans de nombreuses forêts de la wilaya, s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel la saison 2023-2024, arrêté pour une superficie totale de 1.330 hectares.

Selon le même responsable, cet assainissement qui consiste à couper les arbres morts et malades, (opération sylvicole qui ne modifie en rien la destination forestière du sol), s'effectue sur les superficies boisées touchées par les incendies ou souffrant de maladies parasitaires, ainsi que dans les forêts en phase de renouvellement naturel de leur végétation et nécessitant un élagage.

L'opération, qui a jusqu'à présent touché plusieurs forêts de la wilaya, dont celles de la commune de Kimel et de la région de Kasrou, dans la commune d'Oued Chaâba, est menée par des

entreprises spécialisées désignées à la suite d'une consultation, a fait savoir Zaâboubi. Le bois récupéré à la suite de ce nettoyage sera proposé à la cession par vente aux enchères, sous formes de quotas, à des entreprises de transformation du bois ou, en cas d'impossibilité d'utilisation par des professionnels, vendu par petites quantités, après détermination de l'espèce, de la nature du bois et de sa destination (chauffage, par exemple) à des riverains, ce qui évitera, selon le même responsable, la coupe d'arbres sains pour les besoins du chauffage.

Zaâboubi a également fait part de la nécessité, pour la wilaya de Batna, de programmer d'autres opérations d'assainissement dans les forêts où des arbres sont affectés par le phénomène du dépérissement, ce qui est notamment le cas du cèdre de l'Atlas, mis à mal par le changement climatique. A noter que la wilaya de Batna est classée première, en Algérie, en termes de superficies forestières. Ces dernières couvrent en effet 327.180 hectares, soit 27% de la superficie totale de la wilaya où prédominent le cèdre de l'Atlas, le pin d'Alep et le genévrier à encens.



TIZI OUZOU

Distribution de 272 appartements aux travailleurs de l'université



Après une attente qui a duré plus de 15 ans, les 272 logements destinés à l'enseignement supérieur, implantés au pôle universitaire de Tamda, ont enfin leurs propriétaires. En effet, la liste des bénéficiaires a été affichée cette dernière semaine en attendant sa finalisation définitive après l'étude des recours. Interrogé sur cette question, Ahmed Bouda, recteur de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou dira : «Nous avons mis en place une commission ad-hoc avec nos partenaires sociaux qui a effectué un travail remarquable d'une manière

souveraine sans aucune pression. Elle a certes tardé à rendre son verdict, mais elle a appliqué la réglementation à la lettre». Le recteur s'est surtout réjoui que «dans cette liste de bénéficiaires il y a un grand nombre d'enseignants chercheurs». Quant aux recours, le même responsable indiquera que ces derniers «seront examinés avec la même transparence qui a prévalu lors de l'attribution. Il reste à tout un chacun de faire valoir ses droits et surtout ses arguments». Notons que ladite commission a attribué les 272 logements à 200 travailleurs mariés, 68 céli-

bataires et 4 divorcés. Comme elle a établi un classement de tous les demandeurs qui sont au nombre de 553 qui a été affiché et porté à la connaissance de ces derniers. Toutefois, il est bon de rappeler qu'initialement ce programme de 272 logements devait être réalisé sur un autre site à Tizi Ouzou puis à Tamda indépendamment des autres programmes avant qu'il ne fasse l'objet d'un prélèvement d'un quota du programme des logements sociaux prévus sur le site de Tamda.

■ Rachid Hammoutène

Pub

HABITAT PRÉCAIRE À ORAN

Relogement de 191 familles

Plus de 190 familles occupant le bidonville «Trig el gaz», à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (Oran), ont été relogées, avant-hier mardi, dans des appartements neufs implantés au niveau du Pôle urbain d'Oued Tlelat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération intervient dans le cadre de la poursuite des actions de relogement des familles occupant des bidonvilles et des sites d'habitation illicites, et a été réalisée en présence des services de la commune, de la daïra de Bir El Djir et des services de sécurité, note-t-on. A rappeler que ladite opération, qui a concerné 191 familles ayant bénéficié de logements publics locatifs (LPL) de type F3 implantés au niveau du Pôle urbain d'Oued Tlelat, s'est déroulée dans des conditions normales et que tous les moyens logistiques ont été mobilisés par les pouvoirs publics notamment les moyens de transport pour la réussite de cette action marquée par une joie indescriptible des familles bénéficiaires, signale-t-on. Sitôt achevée, les maisons délabrées et baraques occupées par ces familles ont été démolies par les engins présents sur place et le site vite nettoyé pour être récupéré pour servir à la construction d'établissements d'utilité publique. Il convient de rappeler, dans ce contexte, que 900 familles ont été relogées durant le mois d'avril à Chehairia (Bethioua) et à Oued Tlelat. Parmi ces familles, 883 qui occupaient des habitations précaires à Ras El Aïn (commune d'Oran) ont bénéficié de logements neufs (LPL) implantés à Chehairia (commune de Bethioua), alors que 17 autres familles, qui occupaient des constructions illicites situées dans l'exploitation agricole «Khemisti», sise à Aïn El Beida, dans la commune d'Es-Senia, ont bénéficié du même type de logements au niveau du Pôle urbain d'Oued Tlelat. Ce nouveau pôle urbain abrite plus de 17.000 habitations relevant de la formule dite «logement public locatif», dont un quota conséquent a été attribué et le reste est en cours de réalisation.

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Unifier les efforts pour une presse libre au service de la dignité humaine

Les participants à la conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, organisée par l'Union des journalistes, écrivains et auteurs sahraouis au camp de réfugiés sahraouis de Boujdour, ont examiné, à la clôture des travaux, ce qui a été indiqué dans le communiqué de Bir Lehlou sur le travail journalistique équilibré, qui a appelé «à réfléchir sérieusement à l'unification des efforts pour un monde meilleur avec une presse libre au service de la liberté et de la dignité humaine» et a souligné «la nécessité urgente de coordonner les efforts pour protéger les droits fondamentaux et les principes des causes justes qui sont devenues victimes de priorités internationales où les priorités diffèrent et interagissent selon la logique du gain et de la perte.»

Le communiqué final a ajouté que tout écart de la part de la presse du discours libre aujourd'hui de son rôle central «laisse le champ libre, surtout dans le contexte de ce que permettent les technologies de communication modernes et leurs effets (...) par fanatisme et exclusion parfois, et les agendas d'influence et les intérêts politiques au détriment du droit à l'expression et à l'accès à l'information correcte».

Dans un contexte similaire, il a été affirmé qu'il y a ceux qui cherchent à «transformer la résistance légitime en terrorisme et les crimes de génocide contre les civils innocents en légitime défense garantie par le droit de veto dans des couloirs secrets où ils émettent des décisions au nom de la victoire de la force», tandis que les signataires du communiqué ont noté «le niveau actuel de crise et ses conséquences redoutées, un danger grave pour le professionnalisme du travail journalistique et son équilibre recherché...».

D'autre part, une déclaration fondatrice de la Fédération des journalistes et des médias solidaires avec la cause sahraouie a été lue, qui sera «une tribune internationale de solidarité

DES JOURNALISTES DE DIFFÉRENTES NATIONALITÉS ont appelé, lors de la clôture des travaux de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui organisée, vendredi dernier au soir, au camp de réfugiés sahraouis à Boujdour, à unifier les efforts pour une presse libre protégeant les droits fondamentaux du peuple sahraoui et les causes justes.



reflétant l'intérêt et la préoccupation des journalistes et des acteurs pour la cause sahraouie, considérée comme une question humanitaire, juridique, politique influente dans le présent et l'avenir de la région du Maghreb, de l'Afrique et du monde, considérant que la question sahraouie est une question de décolonisation». A cette occasion, le journaliste et activiste Nestor

Rosania de Colombie a été choisi comme président, et un bureau international composé du journaliste algérien Hamid Lafifi a été nommé secrétaire général, et son adjoint serait le président de l'Union des journalistes, écrivains et auteurs sahraouis, ainsi que des représentants du monde arabe, d'Afrique du Sud, d'Asie du Japon, d'Europe d'Italie, d'Amérique du Nord

et centrale et de la région de la Concacaf du Mexique, d'Amérique du Sud d'Argentine et d'Océanie et d'Australie.

MOBILISATION

Parmi les objectifs fixés par cette nouvelle entité figurent l'unification des efforts médiatiques pour éclairer l'opinion publique internationale sur les faits et l'évolution de la question sahraouie, et contribuer à briser le mur de silence épouvantable entourant cette question juste par les médias internationaux «soumis aux influences des lobbies marocains et des cercles qui les soutiennent», et travailler à la création d'un réseau international pour l'échange d'informations et le suivi de l'évolution de la question sahraouie, ainsi que veiller à diffuser des informations correctes à ce sujet, et à révéler et dénoncer les propagandes et tentatives marocaines, et défendre les journalistes sahraouis dans les zones occupées du Sahara occidental en exposant les violations marocaines à leur rencontre, et mettre en lumière les dangers auxquels ils sont exposés sous l'occupation et contribuer à défendre leur liberté et leur sécurité. Parmi ses objectifs également, elle prévoit d'organiser périodiquement des rencontres centrales, régionales et locales pour la coordination et l'évaluation, et d'utiliser tous les moyens disponibles à cette fin, y compris l'utilisation de la technologie des conférences numériques, pour évaluer les performances et définir les plans futurs, et créer une plateforme médiatique internationale pour suivre l'évolution de la question sahraouie.

La clôture des travaux a également été marquée par l'hommage à plusieurs journalistes qui ont soutenu la cause sahraouie de plusieurs pays tels que l'Algérie et le Liban, ainsi que le rappel de journalistes algériens décédés et compagnons de la cause comme Ali Younesi, journaliste du journal El Massa, et Toufik Amouchi, journaliste de l'Agence de presse algérienne, et le photographe Amine Cheikh.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Des dizaines de martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier, dont la plupart sont des femmes et des enfants, dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, au 211^e jour de l'agression contre l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Trois corps de martyrs palestiniens et plusieurs blessés ont été retrouvés sous les décombres d'une maison visée par l'occupant sioniste, dans la zone d'El Qaftaoui, au nord de la ville de Ghaza, tandis que de violentes explosions et des tirs nourris ont été entendus dans le sud, souligne Wafa. Les forces d'occupation ont également tiré des dizaines d'obus sur le quartier d'El Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, faisant plusieurs blessés parmi les citoyens.

Par ailleurs, les avions de combat de l'entité sioniste ont bombardé au



moins deux maisons dans les quartiers de Sheikh Adjlin et Tal El Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza, ainsi qu'une autre maison

dans le quartier de Ard El Shanti, au nord. L'aviation sioniste a, en outre, lancé un missile sur la zone nord-ouest du camp de Nuseirat, au

moment où de nouveaux bombardement d'artillerie ont été signalés à proximité du même endroit. Au centre de la bande de Ghaza, deux Palestiniens sont tombés en martyrs et cinq autres ont été blessés dans la ville de Deir El Balah, après que l'aviation sioniste a visé une maison sur la route Salah al-Din.

Au sud de l'enclave palestinienne, les équipes de secours et de la défense civile ont récupéré 7 corps de martyrs en état de décomposition avancé dans différentes régions à Khan Younés, et les opérations de recherche se poursuivent pour tenter de trouver les déportés d'autres martyrs dans divers endroits de la ville.

Dans la ville de Rafah, deux Palestiniens sont tombés en martyrs, dont un enfant, et d'autres ont été blessés lors d'un raid aérien de l'entité sioniste ayant visé le quartier El Djounaina. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande

de Ghaza s'est alourdi à 34.654 martyrs et 77.908 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué, hier, les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 32 martyrs et 41 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

L'UNRWA salue le courage des journalistes palestiniens

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a salué, vendredi dernier, le courage des journalistes palestiniens dans la couverture de la «tragédie» causée par l'agression sioniste contre la bande de Ghaza.

Dans un message publié sur la plateforme X, coïncidant avec la Journée mondiale de la liberté de la presse, le commissaire de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a déclaré que «Ghaza a enregistré le plus grand nombre de journalistes tombés en martyrs dans un conflit». Il a souligné que plusieurs journalistes avaient été blessés dans cette agression barbare menée par les forces d'occupation sionistes contre



la bande de Ghaza. Lazzarini a ajouté : «Sans le courage et la détermination des journalistes palestiniens, nous ne saurions ni ne comprendrions l'ampleur de la tragédie qui se déroule à Ghaza».

«Il est temps de donner accès aux médias internationaux pour compléter le travail de leurs pairs locaux», a-t-il souligné.

ÉTATS-UNIS

Des étudiants de l'université de Princeton entament une grève de la faim

Un groupe d'étudiants de l'université américaine de Princeton a entamé, hier, une grève de la faim, en solidarité avec le peuple palestinien de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis 211 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa. «Nous avons entamé une grève de la faim en solidarité avec les Palestiniens de Ghaza, qui sont victimes du blocus (sioniste) continu», indique dans un communiqué les membres du «Camp de solidarité avec la Palestine» de l'université de Princeton. «La décision de la grève vient en réponse au refus de l'administration américaine de répondre à nos demandes, en retirant son soutien» à l'entité sioniste, a-t-on ajouté. «Les données de l'ONU montrent que Ghaza abrite le plus grand nombre de personnes confrontées à une famine catastrophique», souligne le communiqué, notant que «des dizaines de personnes ont été contraintes d'utiliser des aliments pour animaux pour préparer leur pain et leur petit-déjeuner pendant le mois de Ramadhan». Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi vendredi dernier à 34.622 martyrs et 77.867 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé. Plusieurs victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, tandis que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.



DOUANES ALGÉRIENNES

Plus de 11 millions d'articles saisis



Ces deux dernières années, les services des Douanes algériennes ont saisi plus de 11,5 millions d'articles contrefaits de différentes natures. Pour cette institution étatique, ce sont les vêtements, les articles de sport, les pièces de rechange, les produits cosmétiques et d'entretien corporel, autant de marchandises qui font l'objet de contrefaçon et qui nourrissent la suspicion des agents. «Avec la saisie de tous ces articles, ce sont autant de produits contrefaits qui sont retirés du marché. Ces produits ne risquent pas de tomber entre les mains des consommateurs. Ces chiffres sont éfarants, notamment après la confirmation du caractère de contrefaçon de la marchandise», affirme Rezki Henad, sous-directeur à la direction générale des Douanes. Et de poursuivre : «Le nombre d'interventions introduites par les propriétaires de droits de propriété intellectuelle et de marques était de plus de 700 demandes. Un détenteur peut demander la protection de plusieurs marques qui lui appartiennent. De fait, 2.500 à 3.000 marques ont fait l'objet d'une demande d'intervention. Après examen et authentification de la marchandise saisie, il a été émis 500 alertes.» Le responsable insiste également sur la provenance de ces produits contrefaits. «Dans la majorité des cas, ces articles sont importés de Chine même si en 2023 la tendance a un peu changé. Par contre, il est important de différencier entre provenance et origine. Le produit contrefait peut provenir d'un pays, mais être fabriqué dans un autre», explique-t-il. Selon lui, la marchandise provient d'un pays du sud-est de l'Asie ou des pays du Moyen-Orient, mais quand on pousse plus loin les investigations, on découvre que ces régions ne sont que des espaces de transit. Pour lutter contre la contrefaçon, il invite les titulaires des marques à signer un engagement. «Nous fournissons de grands efforts pour arriver à bout de ce fléau néfaste pour l'économie nationale. Toutefois, les titulaires de marques doivent se montrer plus actifs et engagés dans la protection de leurs propres enseignes. Dans l'exercice de nos missions, nous avons observé leur passivité», ajoute-t-il.

■ K. D.

EN ALGÉRIE COMME AILLEURS, de nombreux produits vendus sur le marché sont contrefaits.

DES produits alimentaires et cosmétiques en passant par la lunetterie et les accessoires de la téléphonie mobile, le marché de la contrefaçon est estimé par les experts à 3.000 milliards de dollars annuellement. La contrefaçon touche de multiples secteurs et porte atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs. Ce fléau est accentué par l'ampleur du marché informel qui trouve dans ces produits une manière de réaliser des gains faciles. Le risque pour le consommateur demeure la confusion entre le produit d'origine et celui contrefait. En



effet, au même titre que les produits d'origine, les articles contrefaits et quelle que soit leur nature, se vendent au même prix et présentent les mêmes caractéristiques de fabrication. En l'absence de contrôle,

de traçabilité et de vérification, le consommateur est victime de ces «maîtres de la contrefaçon», qui activent dans le circuit informel et hors de tout contrôle. Des unités de fabrication qui ne respectent aucune norme activent dans l'ombre et produisent des marchandises contrefaites. S'agissant des opérateurs économiques, leurs marques et enseignes sont parfaitement reproduites avec des matières de qualité médiocre et qui mettent en danger la sécurité et la santé des consommateurs. Pis encore, la contrefaçon cause d'énormes pertes en termes de chiffres d'affaires pour l'économie nationale. Selon les services compétents dans la lutte contre la contrefaçon et à l'atteinte à la propriété intellectuelle, près d'une centaine d'affaires ont été traitées en 2023.

■ Karima Dehiles

MOHAMED SEBBAGH, CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA RÉGLEMENTATION ET DE L'INFORMATION À L'INAPI

«Les entreprises doivent enregistrer leurs marques»

Entretien réalisé par K. Dehiles

La contrefaçon pèse très lourd sur l'économie nationale et internationale. Une plaie dont souffrent les opérateurs économiques qui perdent en image et en bénéfices. Le chef du département de la réglementation et de l'information de l'Institut national algérien de propriété intellectuelle (Inapi), Mohamed Sabbagh, fait le point sur ces atteintes à la propriété industrielle et la substitution de marques.

Quel est le cadre législatif sur lequel l'Inapi se base pour protéger les marques ?

L'Algérie a, dès 1963, ratifié la convention de Paris dont les dispositions sont entrées en vigueur en 1966. L'Office national de la propriété industrielle a vu le jour la même année et c'était une institution gouvernementale qui avait pour mission la protection des brevets d'invention, des marques et enseignes d'entreprise et du design et circuit intégré. Selon l'article 12 de la convention de Paris, chaque membre doit mettre en place un organisme qui aura pour mission la protection de la propriété indus-

trielle. Plus tard, en 1996, l'office, qui est passé par plusieurs étapes et évolutions, est remplacé par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi). Pour mieux comprendre, il serait opportun de rappeler que la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle est un traité signé à Paris, en France, le 20 mars 1883. Elle fut l'un des premiers traités de propriété intellectuelle portant sur les brevets et le droit des marques.

Il crée de ce fait une union pour la protection de la propriété industrielle. Les dispositions de fond de la convention se répartissent en trois catégories principales : le traitement national, le droit de priorité et les règles communes. Sa dernière version date du 28 septembre 1979. Cette convention pour la protection de la propriété industrielle définit également tout une série de normes concernant le droit des marques et brevets à l'échelle internationale. Elle sert de base à tous les pays signataires pour la protection des marques et des brevets.

Comment peut-on protéger une marque commerciale ?

La marque commerciale est un signe distinctif de service ou de produit d'une entreprise. C'est à

ce titre un dessin, un logo, un symbole qu'un opérateur colle sur son produit pour le différencier des autres produits. Pour se protéger, les entreprises sont obligées d'enregistrer leurs marques à l'Inapi. Par exemple, pour les multinationales, il suffit de voir leur logo ou marque pour l'identifier. Pour enregistrer une marque au niveau de l'Inapi, il existe 3 conditions. La première est la disponibilité. Le logo et la marque ne devraient pas être attribués à d'autres produits auparavant.

La deuxième condition est que la marque ne doit pas ressembler à une autre déjà existante ce qui crée une confusion chez le consommateur et enfin elle doit respecter la moralité et les mœurs de la société. Toutefois, pour protéger la marque, son détenteur doit déposer plainte pour enclencher une procédure judiciaire. Les sanctions liées aux infractions à l'utilisation de marques déposées vont du paiement d'une amende à la prison ferme. Des plaintes sont déposées par des propriétaires de marques algériennes mais également par quelques entreprises étrangères. Comme c'est le cas de club de football de Manchester United qui a déposé plainte contre un propriétaire d'une cafétéria qui l'a appelée du nom du

club anglais. Les violations de propriété industrielle concernent plusieurs secteurs, entre autres l'agroalimentaire et les produits cosmétiques. Pour endiguer ce phénomène, il est nécessaire de sensibiliser les opérateurs algériens et les innovateurs sur l'intérêt de protéger leurs marques et de déposer leurs brevets d'invention en se rapprochant de l'Inapi.

Des opérateurs étrangers commercialisent des produits sous des labels algériens. Comment protéger les entreprises nationales à l'international ?

Nous avons reçu de nombreuses plaintes déposées par des opérateurs algériens dont les marques sont exploitées par des Algériens établis à l'étranger ou de nationalités étrangères, en Europe, en Afrique et dans les pays arabes. Les victimes de ces violations activent majoritairement dans le secteur agroalimentaire. Justement, pour y remédier, une réunion est prévue au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale établie à l'étranger pour discuter des voies et moyens d'aider les opérateurs à protéger leurs marques à l'international.

■ K. D.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Un canal pour écouler les marchandises de contrefaçon

LES produits contrefaits représentent plus de 80% des marchandises de toutes natures. De plus en plus, la contrefaçon envahit tous les secteurs d'où l'urgence d'y mettre un terme en recourant à tous les moyens nécessaires et indispensables. La généralisation de l'internet et l'utilisation des plateformes électroniques accentuent davantage la commercialisation des produits contrefaits. «Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment le e-commerce, ont contribué dans l'élan de ce commerce et même donner des ailes à la contrefaçon qui en profite pour s'élargir et trouver d'autres marchés. De fait, des plateformes électroniques dédiées au e-commerce pullulent sur Internet et les réseaux sociaux», estime le président du conseil d'administration de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), Mohamed El-Hadi Hannachi. Selon ce dernier, il s'agit de renverser la vapeur en utilisant justement les nouvelles technologies pour éradiquer ce phénomène. «La lutte contre la contrefaçon nécessite l'implication de tous et à tous les niveaux. A cet effet, les services concernés devraient mettre à profit les technologies et débusquer les produits contrefaits qui se vendent sur le net», ajoute-t-il. Interrogé sur le rôle de l'ARPCE dans la lutte contre la contrefaçon, il explique que ces produits sont vendus sur des plateformes de commerce électronique et l'ARPCE est chargée de la régulation des télé-



communications. Concernant les moyens mis en place pour endiguer cette problématique, il fait remarquer que «c'est insuffisant. Ce qui est fait présentement pour lutter contre la contrefaçon n'est pas efficace. Il est impératif d'impliquer plusieurs institutions et organismes et de mettre en place un dispositif global», prône Hannachi. Pour sa part, Me Hassane Guerbas, avocat agréé auprès de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, déplore les proportions alarmantes que prend la contrefaçon dans notre pays et ailleurs dans le monde. «L'Algérie occupe la 10^e place des pays les plus touchés par ce fléau. Les produits

cosmétiques, la téléphonie mobile, le matériel informatique et les médicaments sont les segments de l'industrie qui sont les plus touchés par ce fléau économique», soutient-il. L'Algérie, a, certes, mis les moyens pour contrecarrer la contrefaçon, mais en vain», poursuit-il. «Il est essentiel de mettre en premier lieu un cadre législatif renforcé. Les vides juridiques et l'absence de moyens humains et matériels pour l'application de la loi laissent le champ libre aux produits contrefaits qui mettent en danger les consommateurs et portent atteinte à l'économie nationale», relève-t-il. Le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoc), Mustapha Zebdi, de son côté, tire la sonnette d'alarme sur les risques que courent les consommateurs en utilisant des produits contrefaits dont certains composants sont dangereux pour leur santé et leur sécurité. Dans ce sillage, Zebdi affirme que les propriétaires de marques sont dans l'obligation d'effectuer des contrôles pour signaler les produits contrefaits et les retirer du marché. Nous avons l'exemple des détecteurs de monoxyde de carbone et des appareils de chauffage de certaines marques qui ont été retirés par le ministère du Commerce. De fait, j'appelle les consommateurs à être vigilants et vérifier l'origine du produit, en particulier lorsque l'on achète sur le net», suggère-t-il.

■ K. D.

FESTIVAL ALGÉ'RIRE

Clôture en apothéose

LA 6^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU RIRE «ALGÉ'RIRE» s'est achevée, vendredi dernier, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger.

Une soirée de clôture exceptionnelle qui a tenu en haleine un public venu nombreux pour rire aux éclats, savourant chaque instant de ce spectacle grandiose. Dès les premières minutes de cette dernière journée, Kamel Abdat a imposé son style unique sur la scène, chauffant la salle avec son humour incisif et ses observations justes sur la société algérienne. Ses sketches, rythmés par des jeux de mots et des réparties hilarantes, ont fusé comme un feu d'artifice, déclenchant des vagues de rire contagieux dans la salle. Le public, conquis par son énergie et sa verve, reprenait en chœur ses refrains et applaudissait à tout rompre, impatient de découvrir la suite du programme. Après cette entrée en matière tonitruante, c'est au tour d'Abdelkader Secteur, l'incontournable maître de l'humour algérien, de prendre possession de la scène lors du spectacle de clôture. Véritable virtuose du rire, il a enchaîné les blagues et les imitations avec une maestria et une énergie

débordantes. Son humour, tantôt piquant, tantôt tendre, tantôt absurde, a touché toutes les générations, provoquant des rires aux larmes dans la salle comble. Ses personnages hauts en couleur et ses mimiques irrésistibles ont donné lieu à des moments de pure hilarité, laissant le public pantois face à son talent hors du commun.

Tout au long de la soirée, une osmose parfaite s'est créée entre les artistes et le public. Les spectateurs, acquis à la cause des deux humoristes, réagissaient avec ferveur à leurs moqueries et blagues, créant une ambiance conviviale et chaleureuse. Rires, applaudissements, cris d'encouragement et sifflements fusaient de toutes parts, rythmant le spectacle et amplifiant encore l'effet comique des interventions. Cette communion entre la scène et la salle a contribué à rendre cette soirée de clôture inoubliable. Cette 6^e édition du Festival Algé'Rire a une nouvelle fois été un franc succès. Avec une programmation riche et variée, le festival a su conquérir un public toujours plus nombreux et friand d'humour. Les organisateurs, qui

ont mis les petits plats dans les grands pour cette édition anniversaire, peuvent être fiers d'avoir réussi à faire de ce festival un rendez-vous incontournable du rire en Algérie. La soirée de clôture du Festival Algé'Rire restera gravée dans les mémoires des spectateurs comme un moment de pur bonheur et de partage. Kamel Abdat et Abdelkader Secteur ont livré des prestations exceptionnelles, dans une ambiance survoltée. Une soirée qui a prouvé une fois de plus que le rire est un langage universel qui rassemble et unit, faisant de cet évènement une véritable ode à la joie et à la bonne humeur. La 6^e édition d'Algé'Rire s'est achevée sur une note triomphale, confirmant le statut de ce festival comme l'un des événements humoristiques les plus importants de la scène culturelle nationale. Le public, conquis par les artistes et l'ambiance festive, a quitté la salle avec le sourire aux lèvres et des souvenirs plein la tête, impatient de retrouver l'année prochaine la magie de cette exhibition unique en son genre.

■ Walid Souahi



LE HCA ÉDITE UN LIVRE DE FARID BENRAMDANE

Généalogie d'une nation

Farid Benramdane est expert reconnu et chercheur associé au CRASC d'Oran et dont le HCA vient de publier son dernier livre. Le présent ouvrage, dit-il, «se veut un essai de restitution de manière synthétique d'un système de dénomination algérienne dans un pays aussi vaste que l'Algérie». «C'est dire en même temps, l'ampleur de la tâche et le risque d'une telle entreprise scientifique», fait-il remarquer car «ce patrimoine immatériel dans ses expressions linguistiques les plus diverses et ses catégories de nomination les plus usitées investit des domaines d'investigation aussi divers que les toponymes, noms de tribus, noms de personnes, noms de relief, noms d'espaces religieux et mystiques».

L'onomastique, la science qui étudie les noms propres des lieux, des personnes, des tribus etc., permet d'établir en quelque sorte la généalogie de la nation, de sa mémoire collective pour renforcer sa cohésion. Car derrière un nom se cachent non seulement des choix intimes, des préférences, des ancrages historiques, mais aussi des stratégies de groupe et d'État. N'a-t-on pas vu le pouvoir colonial entreprendre d'effacer la mémoire en renommant nos villes et en mettant en place, en 1882, un système d'état civil qui s'avérera un outil de contrôle et de répression des populations. L'auteur n'hésite pas à parler à ce propos de «désalgérianisation» et de dérèglement identitaire. Une vraie rupture et violence symbolique dont Benramdane rappelle les objectifs et les effets qui perdurent. Toute sa démarche dans cet essai académique réparti en dix chapitres et qui fourmille de ré-



férences, se veut une quête des invariants culturels et anthropologiques qui, écrit-il dans les premières pages et en conclusion, fondent une algérianité dans «la pleine diversité de ses parcours socioculturels». Il s'intéresse à de nombreux patronymes dont certains alimentent l'actualité pour voir comment se forment, sur les plans morphologique et sémantique, les noms et à quelle logique obéissent les transformations qu'ils subissent au gré des contacts notamment entre langues et peuples. Il montre aussi

comment l'onomastique algérienne a connu diverses influences même si son substrat fondamental est arabo-amazigh. En s'appuyant sur une riche bibliographie et des recherches de terrain croisées, Benramdane a recours à l'histoire et à la psychologie pour démêler les fils de la filiation traditionnelle et expliquer les significations de la toponymie et de l'anthroponymie et les processus de formation des noms.

Il récuse également les procès que certains intentent à des familles à qui sont attribuées des origines fausses et qui sont livrées selon lui «à des tsunamis médiatiques inacceptables». Il aborde enfin le problème de l'écriture des noms de nos villes qui s'est posé lors de la création de nouvelles wilayas dans le Sud et dans la transcription dans les APC. «La variation dans l'écriture d'un même nom a atteint des niveaux insoupçonnés», relève-t-il. Benramdane est parti à la quête «d'une algérianité qui se nomme et se dévoile par les noms de ses familles, de ses oueds et grottes». C'est que connaître les noms de tribus, de familles est une autre façon d'appréhender l'histoire d'une société qui ne se limite pas aux batailles, aux dates d'évènements. Avec un souci du détail, l'universitaire s'efforce de montrer que l'Algérie est une vieille nation dont l'ADN transparaît dans les dénominations de ses hommes et de ses paysages.

■ Samira Belabed

Nation et nomination : l'Algérie à travers l'histoire de ses noms propres. 300 pages.

AMINE SOUFARI, COMPOSITEUR ET CHEF D'ORCHESTRE

«Je transmets la musique algérienne à un public non arabophone»

Entretien réalisé par Hamai Kenza

Ces dernières années, l'Algérie a connu beaucoup d'artistes et de chefs d'orchestres, dont Amine Soufari qui nous évoque dans cet entretien sa passion, ses ambitions et son attachement pour la musique algérienne et nous dévoile ses projets.

Qui est Amine Soufari ?

Je suis compositeur, chef d'orchestre et chef de chœur, né à Laghouat. Mon travail est principalement ancré en Europe où je suis régulièrement invité en tant que chef d'orchestre et compositeur. Je suis à la tête de plusieurs formations, dont l'ensemble vocal «La Passacaille» au Conservatoire d'Istres, ainsi que l'ensemble «D'une Rive à l'Autre» dans les Cévennes en France.

Je collabore également avec divers ensembles en tant qu'invité, notamment la maîtrise de Radio France, le Festival d'Art Lyrique, l'Opéra de Bruxelles et les Concerts de Poche. En tant que compositeur mes œuvres sont présentées dans plusieurs pays, du Canada à la Hongrie, en passant par la Chine, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne. Je suis régulièrement sollicité pour écrire de la musique pour une variété de formation, y compris des orchestres, des ensembles vocaux et des projets pédagogiques pour des écoles de musique et des conservatoires, ainsi que des initiatives scolaires visant à sensibiliser à la musique et à l'opéra. En outre, dans le cadre de mon travail, je continue à offrir des stages de chants polypho-



niques axés sur la musique vocale, tout en dispensant également des stages et des master-classes sur la musique arabe.

Qu'est ce qui vous a poussé à embrasser une telle carrière ?

J'ai choisi la direction d'orchestre et la composition pour plusieurs raisons. En Algérie, j'ai débuté mes études de piano dans les classes renommées de Raouf Fassi et Irina Khemkhom. Durant cette période, j'ai eu la chance de collaborer avec la chorale de la Radio algérienne et l'Orchestre symphonique national d'Alger, ce qui a renforcé ma passion pour la musique orchestrale.

Mon désir profond de diriger un orchestre s'est manifesté, mais j'ai rapidement compris que cela nécessitait l'acquisition de compétences spécifiques et plusieurs étapes préalables. C'est ainsi

que j'ai pris la décision de me plonger dans l'étude de la musicologie, de l'orchestration, de l'harmonie et de l'écriture. J'ai poursuivi mes études en France jusqu'à obtenir un Master recherche-création. Parallèlement, j'ai également approfondi mes connaissances en composition et en direction de chœur, décrochant notamment les premiers prix au Conservatoire national de Marseille.

Quels sont vos liens avec l'Algérie ?

Ils sont profonds et significatifs, puisque c'est là que je suis né et que j'ai été imprégné de sa riche tradition musicale dès mon plus jeune âge. Cet héritage se retrouve dans mon travail de compositeur et de chef d'orchestre où j'incarne souvent des éléments de la musique algérienne dans mes compositions et mes interprétations.

De plus, je continue à transmettre la musique algérienne à un public non arabophone, comme par exemple l'orchestre «D'une Rive à l'Autre», constitué essentiellement de musiciens et musiciennes francophones. Je reste aussi très lié à mon pays par ma famille. Chaque année, je m'y rends pour découvrir et explorer les belles régions de l'Algérie, nourrissant ainsi mon inspiration et ma connexion avec mes racines.

Prévoyez-vous une tournée dans le pays ?

Je suis en étroite collaboration avec Hacene Benissad, président de l'orchestre «D'une Rive à l'Autre» et soliste de l'ensemble, ainsi que Françoise Malazé, fondatrice de l'orchestre et musicienne. Nous travaillons en partenariat avec l'Institut Français d'Alger pour organiser une tournée en Algérie prévue pour octobre prochain.

Nous attendons avec impatience les validations

nécessaires pour concrétiser ce projet. Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée de présenter ce programme entièrement algérien, porté par un chœur de femmes et un ensemble totalement francophone, qui ont hâte de se produire devant un public algérien.

Quels sont à présent vos projets ?

Actuellement, je suis impliqué dans plusieurs projets en tant que compositeur. J'ai adapté et arrangé des pièces en arabe pour un chœur d'enfants, sur des textes de la chanteuse Hind Chraïbi. Cette œuvre, une Co-commande de la mairie de la ville et de l'Association Les Vallonnés, sera présentée le 24 mai à l'auditorium du Conservatoire d'Aix-en-Provence, dirigée par Brigitte Fabre et accompagnée par mon quintet Atmaten. En parallèle, je viens de terminer l'écriture de plusieurs chansons algériennes qui vont être interprétées le 19 juin prochain au château de la Tour d'Aigues par 120 musiciens et choristes de l'école de musique sous la direction de Vincent Caldère.

En tant que chef d'orchestre, je dirige l'orchestre «D'une Rive à l'Autre» de musique algérienne le 15 mai prochain à la scène nationale d'Ales. En août, je donne un stage de musique d'ensemble baroque pour chanteurs et instrumentistes à Marsillargues. Pour clore l'année en beauté, je vais diriger deux grandes œuvres: le Requiem de Haydn et le Stabat Mater de Pergolèse pour chœur et orgue avec la participation du chœur de la Passacaille et de solistes invités en novembre prochain à Istres.

■ H. K.

LES COURSES À BARIKA



LE CHEVAL DU JOUR
12-Chahinia

LE COUP SUR PLACÉ
8-Saman

LE JOKER DE CHARME
9-Hazem d'Hem

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
12-8-1-9-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

8- Saman / 12- Chahnia / 1- Zaim el Madjd / 2- Cherah / 14- El Areeja / 10- Mouraib / 13- Nachid
En H. S : 8-12-1-2-X

TURIE

HORIZONS • Dimanche 5 Mai 2024

Quinze milers pour un sprint royal

L'hippodrome Guiri-Aissa de Barika nous invite à plancher sur un pari mutuel fort complexe qui verra quinze coursiers pur-sang arabes, nés et élevés en Algérie de 4 ans et plus, se produire sur la courte distance de 1.200 mètres où il faudra se positionner rapidement dans le bon couloir afin de ne pas être gêné dans sa progression vers le poteau d'arrivée. Il ne faut pas perdre de vue que la durée du parcours ne dure qu'une minute et quelques secondes pour un cheval de cette catégorie, surtout pour les milers, mais qui risquent de contrarier les chevaux qui ne s'élancent pas du bon pied. Aussi, cela risque de nous donner une très grosse arrivée surtout que la composante de l'épreuve en dégage de forts relents avec une présence bigarrée de coursiers venus de nombreux hippodromes, El Eulma, Laghouat, Djelfa et même Zemmouri, et qui ne viendront pas pour admirer le site et en victime expiatoire, mais bien au contraire pour défendre crânement leur chance sur une distance ouverte à toutes les éventualités; car aussi extraordinaire que cela puisse paraître, en parcourant la composante de l'épreuve il n'est pas aisé d'en éliminer un concurrent car la plupart d'entre eux se tiennent de près. Ceci rend le pronostic ardu où il faudra privilégier les combinaisons élargies pour tenter de décrocher le fameux jackpot. Les meilleures chances se répartissent de la manière suivante: avec une attention particulière au vieux routier de 10 ans, Saman qui vient de bien se comporter à sa dernière sortie dans un gros pari quinté et qui sera piloté par l'un des meilleurs jockeys S. Benyettou. Derrière ce vaillant coursier qui aura les faveurs du pronostic, on a recensé toute une flopée de coursiers susceptibles de venir s'illustrer en très bon rang dans la combinaison gagnante à l'image de la pouliche de 4 ans Chahinia de la grande écurie S. Berrah d'El Eulma, qui reste sur une excellente 3^e place sur 1.100 mètres et qui misera sur l'apport de son grand jockey C. Attallah. Ce duo de bonne qualité constituera, à mon humble avis, le jumelé de base de ce prix Jazil, support aux trois formes de pari mutuel, le tiercé, quarté et quinté et dont la condition de course stipule pour chevaux de 4 ans et plus, pur-sang arabes, nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 46.000 DA, en gains et places depuis le 01.10.2023 à ce jour, poids 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg avec surcharge de 1 kg par tranche de 9.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.



21

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

DIMANCHE 5 MAI 2024
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ

15h30

PRIX : JAZIL
PUR SANG ARABE N.E.E
350.000 DA ● 1.200 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
T. Dilmi	1	Zaim el Madjd	A. Attallah	58	15	M. Hamidi	A reprendre
M. Sellami	2	Cherah (o)	M. Aïda	58	13	Propriétaire	Ne pas négliger
M. Zaâboub	3	Orge de Chaillac	A. Boulesbaâ	56	06	Propriétaire	Barré
H. Mekkaoui	4	Fannan	A. Kouaouci	55	07	Propriétaire	Bien monté
A. Khodja	5	Inajia	B. Tarchag	55	05	Propriétaire	Barrée
A. Bouaka	6	Beni Sakeb	H. Raâche	55	03	H. Ferhat	Méfiance
R. Missaoui	7	Haditha	T. Ali Ouar	55	01	A. Chebbah	Barrée
S. Rouichi	8	Saman (o)	S. Benyettou	55	12	Propriétaire	Sur sa valeur
M. Sellami	9	Hazem d'Hem	J.C. Chaâbane	55	09	Propriétaire	Le joker
A. Aneur	10	Mouraib (o)	O. Chebbah	54	08	O. Chebbah	Pour un accessit
H. Mekkaoui	11	Fousha	A. Chaâbi	54	04	Propriétaire	Attention
S.Berrah	12	Chahnia (o)	C. Attallah	54	14	Propriétaire	Peut vaincre
M. Benarousse	13	Nachid	T. Megouci	53	10	R. Mabkhouta	Pourquoi pas
M. Bendjekidel	14	El Areeja	D. Boubakri	53	11	Propriétaire	Sa monte
S. Benarous	15	Lambio	J.M. Aïda	51.5	02	C. Aïda	Bien placé

(o) : Cheval portant une œillère

PREMIÈRES CHANCES

12- Chahnia
14- El Areeja
8- Saman
1- Zaim el Madjd
2- Cherah
10- Mouraib

SECONDES CHANCES

13- Nachid
6- Beni Sakeb
9- Hazem d'Hem
15- Lambio

OUTSIDERS

11- Fousha
4- Fannan

ABANDONNÉS

3- Orge de Chaillac
5- Inajia
7- Haditha

MEILLEURES CHANCES

QUINTESCOPE



1-Zaim el Madjd : Il a terminé bon dernier lors de son dernier essai sur 1.300 mètres à El Eulma alors qu'il restait sur une excellente 3^e place. Inconstant dans ses productions il aura pour lui la qualité de son jockey du jour A. Attallah et sa victoire sur la même distance qui nous intéresse.

2-Cherah : Excellent en dernier lieu, ce fils du grand étalon Dorgel, mettra à profit sa forme affichée et sa prédilection au parcours du jour pour continuer sa belle remontée malgré ses fréquents changements de monte.

3-Orge de Chaillac : Course de rentrée pour ce poulain de 4 ans qui restait sur une longue série d'échecs, ce qui le relègue au rang des chevaux abandonnés de l'épreuve du jour et pourtant il relève d'une écurie de métier.

4-Fannan : Rien que pour la monte d'un des meilleurs jockeys de Barika ce poulain de 4 ans qui n'a pas réalisé de grandes performances mérite d'être inclus dans une longue, histoire d'éviter toute mauvaise surprise au sprint final.

5-Inajia : Nulle sur toute la ligne, cette pouliche de 4 ans de qualité modeste a dû être engagée pour gonfler le nombre de partants comme à son accoutumée.

6-Beni Sakeb : Ses dernières courses l'ont montré à la peine, mais il faudra l'avoir à l'œil car il retrouve en la circonstance l'excellent jockey H. Raâche qui la connaît parfaitement pour l'avoir placé à plusieurs reprises et qui peut lui effacer ses derniers échecs.

7-Haditha : Son unique tentative s'est soldée par une 14^e place sur dix-huit partants sur la courte distance de 1.000 mètres, ce qui nous renseigne sur la qualité de cette pouliche de 4 ans qui possède pourtant de bonnes origines de par son père, mais qui manque visiblement de métier.

8-Saman : Ce vieux routier de 10 ans, rompu à ce genre d'épreuve et qui sera piloté encore une fois par le talentueux jockey S. Benyettou s'élancera avec de sérieuses ambitions pour rallier

victorieusement le poteau d'arrivée surtout qu'il est repris par la fine cravache S. Benyettou.

9-Hazem d'Hem : Ce poulain de 4 ans qui a hérité d'un bon numéro à la corde et qui s'est placé 7^e sur 1.000 mètres le 12 avril dernier misera sur le moindre faux pas des chevaux les plus en vue pour venir créer la surprise du jour à belle cote.

10-Mouraib : Même s'il a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties, ce poulain de 4 ans de l'efficace entraîneur jockey O. Chebbah qui ne monte qu'à bon escient, reste en mesure d'améliorer sa dernière sortie où il a terminé en tête des battus dans une épreuve similaire à celle du jour.

11-Fousha : Ce femelle baie de 6 ans qui a été retirée à sa dernière sortie misera sur ses retrouvailles avec le chevronné jockey A. Chaâbi avec lequel elle a terminé à deux reprises 7^e sur 1.200 mètres mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour venir clôturer la bonne combinaison dans cette épreuve ouverte à toutes les éventualités.

12-Chahinia : Idéalement placée de par la condition de la course du jour, cette pensionnaire de la grande écurie S. Berrah d'El Eulma ne devrait pas rencontrer de grandes difficultés pour venir occuper une place de choix à l'arrivée, voire mettre tout ce beau monde d'accord.

13-Nachid : Ce n'est pas un modèle de régularité. Cependant, il faudra le surveiller de près, car pour peu qu'il répète ses excellentes performances du meeting d'été 2023 au Caroubier, il peut frapper une grand coup à l'arrivée dans ce lot guère relevé.

14-El Areeja : Sa dernière s'est révélée bien décevante, mais pour peu qu'elle retrouve sa verve d'antan ajoutée à l'efficacité de son jockey du jour D. Boubakri qui ne monte jamais à la légère, cette pouliche de 4 ans à la limite des gains ne fera pas le déplacement de Zemmouri pour admirer le site, mais bien au contraire pour réaliser une belle opération.

15-Lambio : Seule plaidera en sa faveur sa situation avantageuse sur l'échelle des poids, car jugé sur l'ensemble de ses dernières sorties, il faut reconnaître qu'il ne sera pas convié à une sinécure dans cette épreuve malgré la faible opposition en présence.

FOOTBALL

LIGUE - MISE À JOUR

USMK 2 - CRB 1

Précieuse victoire de Khenchela

EN VENANT À BOUT, HIER, du CR Belouizdad, en match de mise à jour de la 19^e journée de la Ligue 1 de football, l'USM Khenchela aura réalisé une belle opération, renforçant ainsi ses chances de maintien en Ligue 1.

Un succès qui la propulse à la 10^e place avec 31 points, tandis que les Algérois restent scotchés à la troisième place avec 42 unités dans leur escarcelle. Et c'est dans la logique des choses, compte tenu de l'enjeu de la partie, que le match débuta avec une grande prudence des deux teams. Les occasions de but furent, du coup, rares, mais l'expulsion du joueur du CRB, Samake, à la 25^e minute, aura quelque peu libéré les locaux. Ces derniers se créent des occasions, mais la solidité de la défense belouizdadie et la vigilance du gardien Guendouz permirent au

Chabab de terminer cette première moitié de la partie sur le score blanc de zéro partout.

La seconde mi-temps débuta sur les chapeaux de roue et les locaux parvinrent à trouver rapidement le chemin des filets par l'entremise de Sadou (47^e). Malgré leur infériorité numérique, les Rouge et Blanc réussirent à rétablir la marque grâce à leur fer de lance, Meziane (65^e). L'USMK parvient à délivrer ses supporters en fin de match à la faveur d'un second but sur penalty magistralement transformé par Sameur. L'autre mise à jour prévue demain à 19 h, au stade Nelson-Mandela de Baraki, mettra aux prises l'USM Alger à la JS Kabylie. Un clasico prometteur entre deux



gros bras du ballon rond national, mais qui intervient, cette fois-ci, dans un contexte assez particulier pour les deux équipes.

Si la JS Kabylie tentera d'enchaîner une troisième performance afin de confirmer son réveil depuis l'avènement de la nouvelle direction conduite par El-Hadi Ould-Ali, les Rouge et Noir de Soustara n'ont pas droit, quant à eux, à l'erreur s'ils veulent terminer la saison à une place qualificative à une compétition

continentale. Rappelons que l'USMA se positionne à la 6^e place avec 35 points et 4 matches en retard à jouer. Les Canaris, de leur côté, pointent juste derrière à la 7^e place avec 33 unités dans leur escarcelle et un match en moins. Il est prévu un grand rush des supporters des deux clubs à l'occasion de l'ouverture de l'opération de la vente des billets devant débiter ce matin à 9 h au stade 5-Juillet et prendre fin demain à 14 heures.

■ K. Yamine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COA

Les bilans adoptés à l'unanimité



Les membres de l'assemblée du Comité olympique et sportif algérien (COA) ont adopté à l'unanimité, hier, à l'hôtel El Aurassi (Alger), les bilans moral et financier de l'année 2023. En présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, et du secrétaire général du Comité olympique, Kheïreddine Berbari, les membres de l'AG ont également approuvé le budget prévisionnel de l'année en cours et les nouveaux statuts à la faveur desquels la représentation féminine au sein de l'AG passe de 30 à 35%. En cette occasion, le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports a tenu à saluer les efforts consentis par le Comité olympique en vue de mettre les athlètes algériens dans les meilleures conditions de préparation en prévision des compétitions internationales dont notamment les jeux Olympiques prévus l'été prochain à Paris. «Je tiens à rendre hommage aux cadres du COA qui s'affairent à mobiliser les moyens nécessaires afin que nos athlètes puissent s'affirmer dans les épreuves internationales et, par la même occasion, celles des JO de Paris. Je souhaite aux athlètes qualifiés aux JO de réaliser les meilleurs résultats possibles comme j'encourage ceux qui ne sont pas encore qualifiés de redoubler d'efforts afin d'assurer leur présence à Paris», déclare en substance Abderrahmane Hammad qui rend hommage, par ailleurs, à la performance algérienne lors des derniers Jeux africains de plage de Hammamet (Tunisie) où nos athlètes se sont adjugé la première place.

■ K. Y.

COUPE D'ALGÉRIE (FILLES ET GARÇONS)

Le CF Akbou s'offre 3 trophées

Le CF Akbou a fait sensation lors des finales de la Coupe d'Algérie de football féminin des jeunes catégories. En effet, le club akbouzien a disputé quatre finales féminines, vendredi dernier au stade Salem-Mabrouki de Rouiba (Alger), et en a remporté trois. Les finales des différentes catégories ont été le théâtre d'un spectacle passionnant. Non seulement elles ont offert un spectacle sportif captivant, mais elles ont également mis en lumière le talent et la détermination des équipes participantes, confirmant ainsi la passion et l'engagement pour le football en Algérie. Dans la catégorie des seniors dames, le CF Akbou a affronté le CS Constantine dans un match intense qui s'est soldé par un match nul (0-0). Cependant, le CF Akbou a émergé victorieux aux tirs au but avec un score de 5-4, remportant ainsi le titre dans une finale qui restera gravée dans les annales. Les exploits des filles du CF Akbou ont débuté par les U15 lorsqu'elles ont dominé l'Afak Relizane sur un score de 3-0, affichant une performance impressionnante dès le début du tournoi. La tension était à son comble dans la catégorie U17 filles lorsque le CF Akbou a affronté l'ASE Alger-Centre. Après un match nul (1-1), le CF Akbou a finalement remporté la victoire aux tirs au but avec un score de 4-3, célébrant une victoire bien méritée. Cependant, dans la catégorie des U20 filles, l'Afak Relizane a pris sa revanche en battant le CF Akbou sur le score de 4-1, démontrant une compétitivité féroce sur le terrain. En dépit de la déroute de son équipe U20, le CF Akbou a réussi à rentrer à



la maison avec trois trophées dans ses bagages. Chez les garçons, la JS Kabylie a régné en maître dans la catégorie des U15 en écrasant l'Amel Bou Saâda (5-0). Les petits Canaris ont démontré qu'ils sont largement supérieurs et qu'ils méritent bel et bien cette Coupe d'Algérie. Dans la catégorie U17 garçons, le CS Constantine a été défait par le Paradou AC sur le score de 2-0. Grâce à cette consécration, le sous-marin jaune confirme l'excellent travail qui se fait au niveau de l'Académie. La finale des U19 a été marquée par des débats très serrés entre le MC Oran et le MC Alger, en témoigne le score vierge ayant caractérisé la partie. Finalement, ce sont les Algérois qui ont triomphé

aux tirs au but (4-2). En Futsal seniors hommes, la finale ayant opposé deux clubs de la wilaya de Bejaïa, le CF El Kseur à l'AC Auzium Akbou, a été très disputée jeudi dernier à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Après avoir bouclé le temps réglementaire et les prolongations sur un résultat nul (1-1), Dame coupe a souri finalement au CF El Kseur aux tirs au but (5-3). Présents lors de ces finales, Walid Sadi, président de la FAF, Nadir Bouzenad, secrétaire général de l'instance fédérale, et Lahcène Tombokto, membre du bureau fédéral et président de la commission Coupe d'Algérie, ont remis les trophées et médailles aux équipes victorieuses.

■ K. H.

BOXE

DERNIER TOURNOI PRÉOLYMPIQUE

L'Algérie engagera quatre athlètes

Le dernier tournoi mondial de boxe qualificatif aux jeux Olympiques 2024, prévu du 21 mai au 3 juin prochain, verra l'équipe nationale engager quatre pugilistes, selon le directeur technique national, Mourad Meziane, avec l'objectif de décrocher une seule qualification supplémentaire pour le noble art national. «Nous nous attendons à une participation record durant ce challenge en Thaïlande. Jusqu'à présent, 57 pays ont déjà qualifié des boxeurs, dont l'Algérie avec cinq athlètes. En Thaïlande, les demi-finalistes de chaque catégorie décrocheront leurs tickets pour les Olympiades de Paris.

Le niveau s'annonce d'emblée très élevé, en présence de puncheurs des cinq continents. Ce fut d'ailleurs le cas durant le tournoi de Varèse en Italie, où 60 athlètes en moyenne avaient pris part à la compétition», a-t-il souligné. Interrogé sur la préparation des athlètes, le responsable de la direction technique nationale a estimé que toutes les conditions ont été réunies pour que chaque puncheur puisse progresser autant physiquement que techniquement. «Depuis les Jeux africains 2024 d'Accra, il n'y a pas eu de coupure avec un enchaînement de stages. Actuellement, notre élite prend part à un tournoi international en France. Nous avons quatre qualifiés en finale aujourd'hui (hier, ndlr). De retour à Alger ce soir, les quatre boxeurs

vont effectuer un dernier stage précompétitif jusqu'au jour du départ vers la Thaïlande.» A propos de la forme physique des athlètes, Meziane a mis en exergue le travail remarquable fait par le staff médical dans le cadre de la prévention contre les blessures. «Nous sommes dans une période délicate. Les athlètes sont en fin de cycle olympique avec la fatigue cumulée depuis quatre ans. Pour éviter tout type de blessures, où douleurs musculaires, nos médecins sont au four et au moulin.

Pour notre part, nous veillons en tant que techniciens à mettre nos boxeurs dans le meilleur cadre possible pour récupérer vite. Jusqu'à présent, nous n'avons aucun cas de blessure à signaler.» Le nombre de cinq athlètes qualifiés jusqu'à présent pour les JO de Paris n'est pas du goût de certains observateurs, selon notre interlocuteur. Ce dernier a voulu attirer l'attention des spécialistes qu'il s'agit bel et bien d'un record en Afrique. «Le changement du système de qualification durant le tournoi préolympique africain avec une place pour chaque catégorie a rendu notre mission plus compliquée. Nous nous sommes bien rattrapés lors du premier tournoi mondial en Italie», a-t-il conclu.

■ Adel K.

STRUCTURES SPORTIVES Belaribi inspecte les travaux du stade de Douéra



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué une visite inopinée au stade de Douera pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation de ce projet, a indiqué hier un communiqué du ministère. Belaribi a entamé sa visite, qui a eu lieu vendredi soir, par l'inspection du centre de contrôle, dont les travaux de la façade extérieure ont été achevés, selon le communiqué, qui précise que le centre compte cinq étages, avec un salon présidentiel et VIP et une zone de presse au premier niveau, des bureaux administratifs et des lieux d'hébergement pour les joueurs aux deuxième et troisième étages et des salles de contrôle, cœur battant du centre, au dernier étage. Le ministre a, dans ce cadre, ordonné l'achèvement des travaux de câblage et de toiture, où le taux d'avancement est de 90%. Belaribi a également visité les étages inférieurs du stade, où le taux d'avancement des travaux est de 90%, notamment l'aile réservée aux vestiaires des joueurs et la zone Fifa. Le ministre a également inspecté les travaux de réalisation de la salle de conférences, insistant sur «le nécessaire achèvement des travaux dans les plus brefs délais». Au niveau de l'entrée principale du stade, le ministre a donné des instructions pour la doter d'un écran géant. Il a en outre ordonné le maintien du système 3x8, indique le communiqué, précisant que plus de 800 ouvriers travaillaient actuellement sur le chantier.

PROTECTION CIVILE Signature d'un accord avec la Tunisie



Un accord de jumelage a été signé, hier à Alger, entre l'École nationale de la Protection civile algérienne et son homologue tunisienne, visant à renforcer la coopération entre les deux parties en matière d'échange d'expertises, de connaissances et de programmes conjoints de formation. La cérémonie de signature de cet accord a été coprésidée par le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, et son homologue tunisien, Abdessamad Ben Jeddou. Cet accord vise à renforcer la coopération entre les deux écoles dans le domaine pédagogique, outre l'échange de programmes de formation, la mise à niveau et l'amélioration des connaissances, ainsi que l'organisation de sessions conjointes de formation. Par ailleurs, une équipe de la Protection civile tunisienne, composée d'une cinquantaine d'agents, prendra part aujourd'hui à Bouira à une manœuvre internationale de simulation d'un séisme auquel participent depuis jeudi des détachements de renfort de première intervention (DRPI) issus de 42 wilayas du pays.

DÉCÈS DU JOURNALISTE - CORRESPONDANT ABDELHALIM ATIK Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le journaliste-correspondant, Abdelhalim Atik, est décédé dans la nuit de vendredi à Ouargla à l'âge de 50 ans, suite à un malaise, a-t-on appris hier auprès de ses proches. Le défunt avait entamé sa carrière professionnelle en tant que correspondant de quotidiens et chaînes de télévision nationaux privés, dont El Tahrir, El Adjoua et Echourouk News. Le défunt a voué sa carrière journalistique au traitement de sujets en lien notamment avec le développement local, le patrimoine immatériel et matériel de la région et d'autres sujets de proximité. Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a présenté dans un message «ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte Miséricorde, et de prêter à sa famille et à ses proches patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».



La Météo du
Dimanche 5 Mai 2024

Alger 23° Annaba 29° Constantine 32° Oran 29° Ouargla 36° Tamanrasset 40° Tindouf 38° Illizi 35°



Fadjr4.11
Dohr12.46
Assar16.32
Maghreb19.43
Ichaâ21.13



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
134,37DA	134,39DA
1 € ▼	1 € ▼
143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13
Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23

FOOTBALL FÉMININ

Le chef de l'Etat félicite l'équipe d'Akbou, vainqueur de la Coupe d'Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi dernier au soir, l'équipe féminine de football du CF Akbou, après avoir remporté le trophée de la Coupe d'Algérie. «Toutes mes félicitations aux filles d'Akbou pour leur triomphe en Coupe d'Algérie de football. Félicitations aux techniciens et à tous ceux qui ont contribué, à vos côtés, à la réalisation de ce succès», a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Plaidoyer pour le renforcement du rôle des clubs universitaires

LES ACTIVITÉS DU CAMP de printemps spécialisé organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ont été sanctionnées, vendredi dernier au soir à Alger, par un communiqué final plaidant pour le renforcement du rôle des clubs universitaires dans la dynamique nationale.

La cérémonie de clôture de ce camp de printemps, auquel ont participé plus de 300 étudiants des différents clubs universitaires du pays, a été présidée par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, du conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, et du doyen de la Faculté de médecine d'Alger, le P^r Merzak Gharnaout. Dans leur communiqué final, les étudiants ont appelé à «étendre l'influence des clubs universitaires au-delà du milieu universitaire» et à «renforcer leur rôle dans la dynamique nationale». Ils ont également appelé à «mettre en avant le rôle efficient que joue le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le développement des capacités et des aptitudes de la jeunesse». Les étudiants ont en outre salué les initiatives du CSJ, «fruit d'une volonté politique au plus haut niveau, reflétée par les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», soulignant que «l'instance constitutionnelle a accueilli avec grand intérêt cette importante initiative de jeunes, ouvrant les perspectives d'un travail organisé à même de contribuer durablement à l'encadrement optimal des jeunes des clubs universitaires».

En marge de la cérémonie, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a sou-



ligné que l'organisation de ces camps était de nature à «donner plus de vitalité et de dynamisme aux étudiants innovants et aux jeunes qui constituent l'avant-garde de l'Algérie nouvelle», relevant la concrétisation de l'engagement du président de la République à faire de l'Université algérienne une locomotive d'innovation et de créativité et un chef de file de diverses activités de l'Algérie nouvelle.

Pour sa part, Saâdaoui a rappelé que le président de la République avait placé les étudiants et les jeunes

au centre de ses intérêts, ajoutant que ce à quoi ont assisté aujourd'hui les enfants du CSJ «n'est que l'incarnation d'une réalité qui s'est concrétisée dans le système juridique régissant la vie politique dans le pays». De son côté, Hidaoui a précisé que ces camps visaient à «renforcer la participation de la jeunesse algérienne à la vie publique et politique» et à «rassembler les étudiants autour de notions liées aux aptitudes de vie» afin que la jeunesse algérienne «puisse appliquer et ancrer les convictions».

BAC-BEM 2024

Les dates de retrait des convocations fixées

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé, hier dans un communiqué, les dates de retrait des convocations pour les candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (Bac) session 2024. «Le ministère de l'Éducation nationale informe tous les élèves scolarisés et les candidats libres concernés par les examens du BEM et du bac, session 2024, que le retrait des convocations pour l'examen du BEM débutera le 5 mai jusqu'au 5 juin 2024, tandis que les candidats au bac pourront retirer leurs convocations durant la période allant du 9 mai jusqu'au 13 juin 2024», a précisé la même source. Le retrait des convo-

cations pour les candidats scolarisés se fera, selon le communiqué, via «la plateforme numérique des directeurs des établissements éducatifs, ou l'espace des parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Éducation nationale, ou encore sur les sites de l'Office national des examens et concours (Onec) via les liens suivants : <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le baccalauréat». Quant aux candidats libres, le retrait se fera sur les sites de l'Onec via les mêmes liens : <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le baccalauréat», a conclu le communiqué.

SAGES-FEMMES

Le statut particulier en cours de finalisation

Une rencontre scientifique a été organisée hier à la Faculté de médecine à Alger à l'occasion de la Journée mondiale des sages-femmes, célébrée le 5 mai de chaque année. Intervenant au cours de cette rencontre, le sous-directeur de la formation initiale au ministère de la Santé, le P^r Yahia Chérif, a indiqué que le projet du statut particulier des sages-femmes qui est «en cours de

finalisation» permettra «une évolution très intéressante» de la carrière professionnelle de ce corps de la santé. Il a précisé, à ce titre, que le ministre de la Santé «a veillé personnellement à ce que les sages-femmes aient un statut particulier à la hauteur de leur engagement quotidien auprès des parturientes pour assurer un accouchement sécurisé et de qualité». De plus, ce texte, une

fois finalisé et promulgué, permettra l'ouverture de postes de professeurs d'enseignement pour cette spécialité, rappelant l'existence, depuis juillet 2023, d'un master en la matière. En outre, les trois instituts de formation des sages-femmes existant à travers le territoire national «seront prochainement dotés de moyens innovants destinés à améliorer la formation pratique», a-t-il affirmé.